

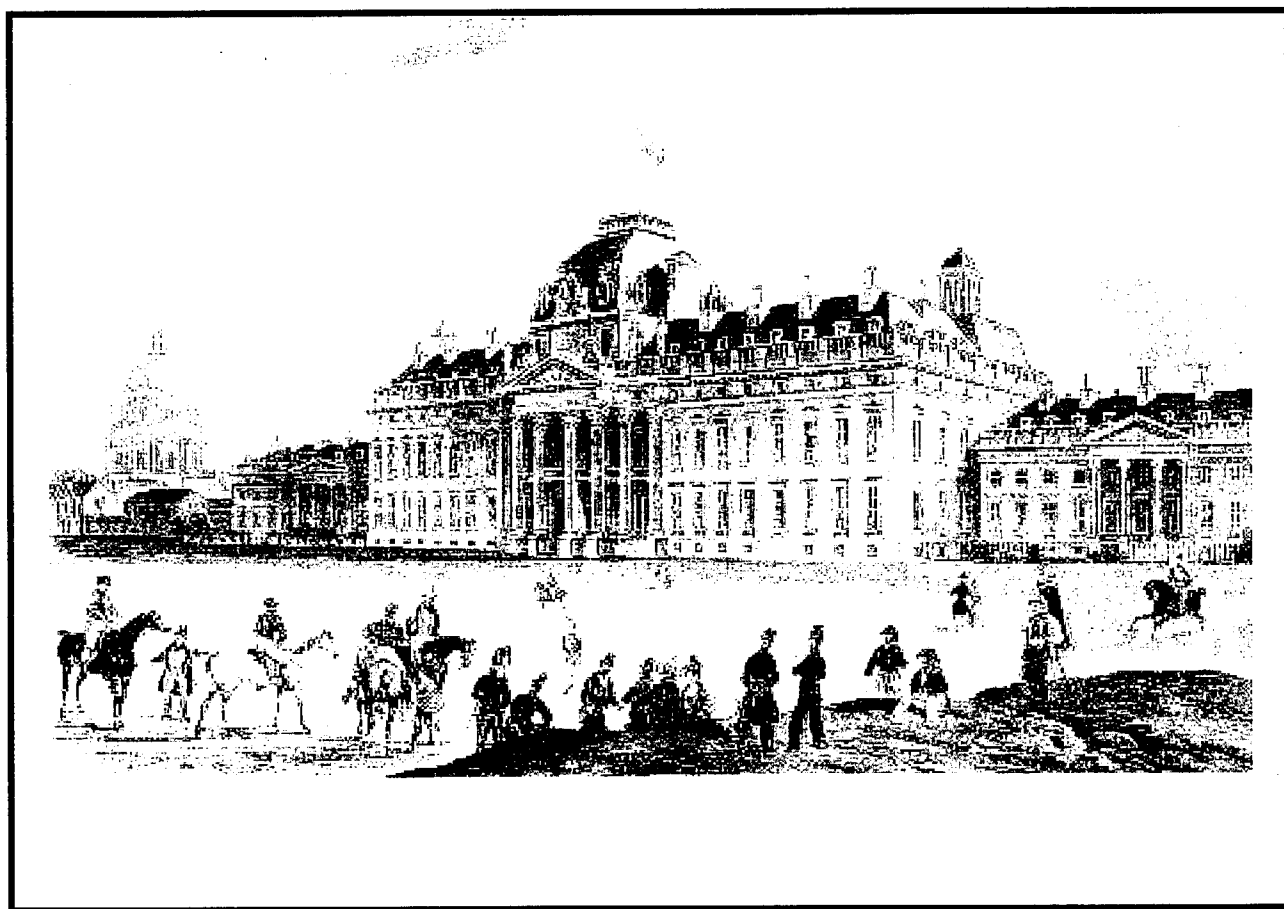


EPO N° B10

ÉTUDE PARTICULIERE A OPTION

LA DECEPTION

SOUS LA DIRECTION DU : LIEUTENANT-COLONEL YVES



CHEF DE BATAILLON AMBROISE (ARMEE DE TERRE)
CHEF D'ESCADRONS DUMONT-SAINT-PRIEST (ARMEE DE TERRE)
LIEUTENANT-COLONEL GERAUD (GENDARMERIE)
CHEF D'ESCADRON DEUDON (GENDARMERIE)
CAPITAINE DE FREGATE AUSSEUR (MARINE)

4° PROMOTION 1996 - 1997

INTRODUCTION

Ce document présente les conclusions du groupe de travail ayant reçu mandat d'étudier la déception tant dans ses buts que dans les manoeuvres et les modes d'action envisageables.

Les doctrines de nos alliés ont mis en évidence l'importance de la déception dans tous les types d'opérations. Même si les états-majors français sont convaincus de l'importance de cette notion, aucune étude complète n'a à ce jour été menée dans ce domaine. La déception doit s'inscrire dans un concept global se situant au niveau de la conception ou de la conduite des opérations ou des engagements et prendre en compte les deux modes opératoires autour desquels les missions confiées à nos forces armées s'articulent.

Le groupe de travail ne prétend pas avoir répondu à toutes les attentes à propos de la déception. Par ce document, il souhaite simplement apporter sa modeste contribution à l'important travail de réflexion entamé aujourd'hui.

Schématiquement cette étude s'est scindée en trois étapes, que l'on retrouve dans les trois chapitres du document:

Chapitre 1 : Il s'est agit tout d'abord, après un rappel des définitions importantes, d'identifier les buts, les effets à produire, les procédés puis de dégager les principes que doivent satisfaire la conception et la mise en oeuvre d'une opération de déception ainsi que leurs limites.

Chapitre 2 : Appliqué à l'action des centres déterminants, il s'est agit de trouver une méthodologie, puis d'imaginer un certain nombre de manoeuvres de déception correspondant aux différentes phases de cette action.

Chapitre 3 : Il est apparu que le montage et la conduite d'une manoeuvre de déception en accompagnement d'une opération de maîtrise de l'espace terrestre se heurtaient à de très nombreux obstacles qui, très souvent, rendaient inappropriée une telle opération. D'autre part, si certaines manoeuvres exceptionnellement envisageables par la FOT ont été listées, l'accent a été mis sur la possibilité pour celle-ci d'être la cible d'une manoeuvre de déception dont certains types ont été recensés.

Tout au long de l'avancement de ses travaux de réflexion, le groupe a pu prendre conscience de la difficulté de concevoir et conduire une manoeuvre de déception crédible et efficace ainsi que du volume des moyens à engager. Il a aussi pu mesurer l'apport non négligeable de la technologie dans ce type de manoeuvre mais reste convaincu que le génie du chef et du concepteur restent l'élément déterminant pour garantir son succès.

SOMMAIRE

Chapitre I : GENERALITES

- 11- Définitions
- 12- Cadre dans lequel opèrent les forces
- 13- Finalités et effets recherchés
- 14- Principes
- 15- Limites
- 16- Procédés

Chapitre II : ACTION SUR LES CENTRES DETERMINANTS

- 21- Méthodologie
- 22- Concept de l'action sur les centres déterminants
- 23- Schémas de manoeuvres de déception

Chapitre III : MAITRISE DE L'ESPACE TERRESTRE

- 31- Concept de la maîtrise de l'espace terrestre
- 32- Etude de la faisabilité d'une manoeuvre de déception
- 33- Manoeuvres de déception possibles, conçues et conduite par la FOT
- 34- Manoeuvres de déception dont la FOT peut être la cible

GENERALITES

I- GENERALITES

11- Définitions

La déception n'est pas un phénomène nouveau.

Depuis l'Antiquité, la ruse, les stratagèmes, les subterfuges, pendant longtemps seuls faits du général, ont émaillé l'histoire des guerres. Au V^e siècle avant notre ère, Thucydide écrivait que « le meilleur chef militaire est celui qui est capable d'utiliser la ruse de guerre ».

Sun-Zi, à la même époque considère le stratagème comme un des facteurs qui concourent directement à la réussite d'un plan militaire, dans *L'Art de la guerre*, il écrivait : « La guerre, c'est l'art de duper. C'est pourquoi celui qui est capable doit faire croire qu'il est incapable ; celui qui est prêt qu'il ne l'ai pas.[...] ».

Depuis, de très nombreux stratèges et hommes de guerre se sont exprimés sur ce sujet, sans toutefois apporter des éléments réellement novateurs à la pensée des grands « classiques » grecs ou chinois. Il est toutefois possible d'extraire de l'ensemble de ces pensées des règles et des principes nécessaires pour mener à bien une manoeuvre de déception.

Aujourd'hui, la déception reste bien présente dans les concepts d'opérations de très nombreuses armées. En 1991, elle a prouvé toute son efficacité lors de la guerre du Golfe.

L'O.T.A.N., dans le manuel « A.A.P.6 », en donne une définition, reprise par les armées françaises dans le « T.T.A 106 » :

- **Déception** : mesure visant à induire l'ennemi en erreur grâce à des trucages, des déformations de la vérité, des falsifications, en vue de l'inciter à réagir d'une manière préjudiciable à ses propres intérêts. La déception est mise en œuvre par une opération de déception.

- **Opération de déception** : opération conçue à un niveau élevé qui vise à abuser de l'adversaire pour l'amener à prendre des dispositions telles, qu'il ne puisse ensuite les changer à temps, soit pour reprendre la manoeuvre initiale qu'il prévoyait, soit pour parer à celle qu'on veut engager contre lui. La réussite d'une telle opération implique :

- la simulation d'une manoeuvre amie fictive, mais plausible et perceptible pour l'adversaire,
- la dissimulation de tout ou partie de la manoeuvre réelle,
- le contrôle des effets de l'opération chez l'ennemi.

Ces deux définitions **réglementaires** serviront de base à la conduite de la réflexion qui suit.

12- Cadre dans lequel opèrent les forces

Deux types de conflits peuvent concerner nos forces à l'avenir :

- **Les conflits symétriques**, dans lesquels les deux adversaires conduisent leur action sur les mêmes critères d'efficacité, aboutissant à des engagements conventionnels de haute ou de moyenne intensité. Ces opérations sont généralement de courte durée et imposent l'emploi d'équipements lourds de technologie avancée (guerres des Malouines, du Golfe..).

- **Les conflits dissymétriques**, dans lesquels deux logiques politiques d'emploi des forces et de conduite de l'action s'opposent, aboutissant à des engagements non conventionnels, de moyenne

ou basse intensité. Ces opérations sont généralement de longue durée et imposent une imbrication entre civils et militaires et entre zones de contact, arrière et profondeur (Guerres d'Afghanistan, de Somalie,...).

Une première analyse sur la déception permet de dégager les éléments suivants :

- **Au niveau opératif** l'engagement étant une résultante de l'engagement stratégique et politique, il apparaît que l'on ne peut pas tromper l'ennemi sur notre volonté. En revanche, il peut l'être sur nos intentions. Dès lors, la déception opérationnelle concerne essentiellement l'engagement des forces sur un théâtre (axes d'effort, manoeuvre,...) et repose principalement sur le secret de ce dernier. Elle dépasse largement le lieu où se déroulera l'action principale de combat.

- **Au niveau tactique**, la déception ne peut se dérouler que sur le lieu de l'action principale de combat. Moins qu'une manoeuvre, la déception tactique met essentiellement en oeuvre des procédés techniques et tactiques de déception qui peuvent être actifs (faux mouvements de véhicules, faux réseaux radio ou radars,...) ou passifs (dissimulation, camouflage, maquettes,...). Elle relève plus d'un savoir-faire individuel et collectif que du génie du général.

13- Finalités et effets recherchés

131- Tour d'horizon

Le tableau ci-dessous, à travers des exemples de conflits et d'applications du concept de déception dans les armées, permet d'en définir les buts (deuxième colonne) et les effets recherchés (troisième colonne).

Percée allemande de Sedan en mai 1940	Obtenir une victoire rapide et à moindre coût pour éviter l'enlèvement dans une guerre de front à l'instar de 1914.	Mettre en place un « piège intellectuel » pour conforter le Général Gamelin dans ses certitudes et lui ôter toute tentative d'envisager d'autres hypothèses d'engagement.
Bataille de Gazala Bir-Hakeim en 1942 entre l'Afrika Korps et les Britanniques	Equilibrer un rapport de forces qui au départ est en défaveur de Rommel.	Donner aux Britanniques l'impression d'un plan d'opération adverse logique et l'inciter à déployer son dispositif dans une fausse direction.
Opération « Fortitude » menée par les alliés à partir de 1943	Assurer durant les premiers jours du débarquement en Normandie un rapport de force favorable pour établir une solide tête de pont.	Amener Hitler à maintenir la ligne de conduite à laquelle il s'est déjà préparé (débarquement majeur au Nord).
Prise de Belfort en 1944 par la 1ère armée française	Créer la surprise pour empêcher l'armée allemande de s'organiser en défensive.	Donner aux Allemands une impression de sécurité dans le secteur du Doubs et reporter leurs efforts dans les Vosges.
Reconquêtes des Malouines en 1982 par les Anglais	Compenser par la surprise une situation initiale défavorable (éloignement de toute base logistique et rapport de force défavorable à terre).	Faire croire à une guerre d'usure alors que l'action envisagée est une reconquête rapide de la capitale par un débarquement en force.
Guerre du Golfe en 1991	Créer des conditions favorables pour un engagement bref et décisif des forces terrestres. Economiser les forces (« zéro mort ») et les moyens.	Créer une incertitude chez l'adversaire lors de la phase aérienne et faire croire, lors de la préparation de l'attaque terrestre, à un axe d'effort le long de la frontière et sur les côtes du Koweït.
Conception allemande	Obtenir la surprise. Fixer ponctuellement l'ennemi dans le temps et l'espace. Conserver sa liberté d'action. Améliorer sa capacité de durer et de survivre.	Donner à l'ennemi une idée inexacte de la situation et de l'intention amies afin de l'inciter à mener des actions contraires à ses intérêts.
Conception russe	Obtenir la surprise (principe fondamental du succès). Conserver le potentiel opérationnel des unités. Augmenter la capacité de survie des cibles éventuelles.	Tromper l'ennemi sur la présence, le déploiement des forces, les divers objectifs militaires, leur composition, leur aptitude opérationnelle, leur action ainsi que sur les intentions du commandement.
Conception américaine	Surprendre l'ennemi pour qu'il ne puisse pas réagir avec efficacité. Protéger les forces amies.	Soit créer une incertitude chez l'adversaire, le faire douter de son analyse et générer de l'indécision (ambiguity increasing : A-deception), soit le conforter dans une fausse direction (misleading : M-deception).

La déception ne constitue certainement pas la clé de voûte de l'action militaire, mais **permet d'obtenir les conditions favorables pour l'engagement des troupes. Elle n'est pas une fin en soi et se conçoit comme le préalable à une action principale.** En outre, les finalités ou les buts et les effets recherchés ou les objectifs varient selon les armées et les situations rencontrées sur le terrain.

Cependant, des constantes peuvent être dégagées :

- la **surprise** et la **sûreté** pour les buts,
- **Faire douter et tromper** l'ennemi pour les objectifs.

132- Buts ou finalités

• **La surprise** : pour les Américains comme pour les Russes, la surprise est un facteur clef de la réussite d'une opération, elle est obtenue essentiellement par la mise en œuvre de la déception. Cependant, il n'est pas nécessaire que l'ennemi soit totalement pris au dépourvu, il suffit qu'il réagisse avec un temps de retard pour que son action perde de son efficacité.

Ainsi, la recherche de l'effet de surprise doit permettre de créer un rapport de force localement et ponctuellement favorable, et de conserver l'initiative.

L'effet de surprise peut être combiné avec, par exemple, la participation d'un volume de forces important pour créer les conditions favorables à un engagement rapide et brutal.

Les conflits modernes montrent que l'effet de surprise a été généralement recherché dans la conduite des opérations sur le terrain : Guerre des Malouines en 1982, intervention des Etats-Unis sur l'île de la Grenade en 1983, Guerre du Golfe en 1991... La désinformation, notamment avec l'utilisation des médias (presse, radio et télévision), a occupé une place de choix afin de créer un effet de surprise.

• **La sûreté** : lors de la guerre froide, la déception, notamment dans la conception soviétique, permettait non seulement d'obtenir la surprise, mais aussi de conserver le potentiel opérationnel des unités afin de durer et de mener le combat jusqu'à la victoire finale ! De nos jours, l'économie des forces et des moyens devient la règle, non pour vaincre l'adversaire, mais pour limiter le nombre de morts conformément à l'incorruptible concept du « zéro mort ».

La déception doit donc permettre de respecter ce principe d'économie des forces.

133- Objectifs ou effets recherchés

La déception peut avoir, selon le concept américain, deux approches différentes. Elle est mise en œuvre :

- soit pour créer une incertitude chez l'adversaire, le faire douter de son analyse, générer l'indécision. Il s'agit alors de la déception dite de type « A » pour **ambiguity increasing**,

- soit, au contraire, pour le conforter dans une impression fautive en le mettant sur une fautive piste. On nomme alors cette déception, déception de type « M » pour **misleading type**.

Une manoeuvre de déception cherche donc à produire sur l'adversaire l'un des effets suivants :

• **Faire douter** : le premier objectif est bien évidemment d'empêcher l'ennemi d'obtenir des informations sur les intentions réelles amies. Cependant, une plus forte pression psychologique sera exercée sur l'adversaire en provoquant une incertitude et en l'amenant à douter.

L'indécision est de nature à diminuer ses capacités d'anticipation et permettra aux forces amies de conserver l'initiative.

• **Tromper** : de nature différente, mais complémentaire, cet objectif doit permettre d'entraîner l'ennemi sur une fausse direction. Il s'agit de l'amener à prendre des décisions contraires à ses intérêts. De nombreux exemples montrent qu'il est beaucoup plus facile de décevoir l'ennemi en renforçant ses intuitions et ses certitudes qu'en essayant de le faire changer d'avis.

L'expérience acquise lors de la Guerre du Golfe a permis aux Etats-Unis de faire la synthèse de ces deux objectifs en incitant le commandement à prévoir deux MA pour chaque opération dont un MA de déception. En effet, la deuxième manoeuvre jouée en parallèle de la première augmente l'incertitude chez l'adversaire tout en l'induisant en erreur.

14- Principes

141- Principes généraux

PG1- Connaître son adversaire de façon approfondie.

La connaissance de l'adversaire notamment de ses modes d'actions, de ses modes de raisonnement et de ses chefs (personnalité, formation ...) est déterminante pour la réussite d'une opération de déception. Elle permet de prévoir ses intentions, les actions qu'il pourrait entreprendre et ainsi d'identifier le type d'opération présentant la plus grande chance de réussite.

PG2- Planifier dans le détail l'opération

Pour assurer la plus grande chance de succès de l'opération, la planification doit être réalisée avec la plus grande rigueur et dans le moindre détail.

PG3- Veiller au réalisme de l'opération

Le plan de déception doit être plausible. Pour ce faire, la manoeuvre de déception doit permettre à l'adversaire de corroborer son impression en utilisant des informations provenant de sources différentes. Une information d'une nature unique bien que provenant de plusieurs sources indépendantes pourrait être mise en doute par l'adversaire.

PG4- Consacrer le temps et les moyens nécessaires

Une opération de déception nécessite à la fois l'engagement d'un volume significatif de moyens très diversifiés et de délais très importants. Le volume des moyens utilisés doit crédibiliser la manoeuvre. La nature des moyens engagés doit prendre en compte l'intégralité du spectre des signatures possibles susceptibles d'être utilisées par l'adversaire pour corroborer l'impression. Des délais importants doivent être consacrés à la planification, l'élaboration et l'exécution de la manoeuvre de déception.

142- Principes relatifs à l'élaboration

PE1- L'opération de déception devra chercher à conforter l'ennemi de la justesse de sa propre perception de la situation plutôt que de tenter de le faire changer d'avis. La probabilité d'obtenir un effet de surprise sera donc plus élevée lorsque l'opération est conçue à partir des propres certitudes de l'ennemi.

PE2- Les chances de succès de l'opération de déception seront plus élevées si son concepteur profite des capacités d'analyse limitées de l'homme. Trois domaines peuvent être considérés avec profit :

- La loi des petits nombres qui conduit souvent l'homme à tirer des règles générales à partir d'un nombre réduit d'observations.

- Le conditionnement, obtenu par la répétition artificielle d'une situation, qui peut empêcher la perception d'une légère modification par ceux chargés de sa détection. L'instauration d'une certaine routine dans l'esprit de la cible constitue un moyen efficace de conditionnement.

- La tentation de classer comme impossible un événement dont l'occurrence est jugée peu probable.

PE3- L'opération de déception possédera d'autant plus de chances de succès que l'adversaire aura été désensibilisé. La multiplication de fausses alarmes participe à la réalisation rapide de cette désensibilisation. La déception fonctionnera alors lorsqu'une ultime alarme justifiée sera perçue par erreur comme fausse par l'adversaire, victime de la routine.

PE4- L'élaboration de la manoeuvre de déception doit être entourée du plus grand secret. Pour ce faire, il s'agira de maintenir le plus bas possible le nombre d'acteurs mis dans la confiance.

143- Principes relatifs à l'exécution

PE1- L'opération de déception devra être jouée aussi longtemps que possible afin de ne dévoiler la véritable intention que le plus tard possible. Ce faisant, en cas de découverte de la manoeuvre par l'adversaire, ce dernier ne disposera pas de suffisamment de temps pour réagir.

PE2- Contrôler les effets de l'opération de déception.

Le contrôle des effets de l'opération de déception est impératif car il permet de mesurer au cours du temps l'efficacité de l'action entreprise et ainsi de se prémunir d'une éventuelle contre mesure ennemie. Pour cela, il faudra:

- définir les critères d'évaluation des effets de la manoeuvre de déception phase par phase. Ils pourront être déterminés en répondant à diverses questions comme «Quelle attitude ou position de l'ennemi me permettra d'affirmer que ma manoeuvre de déception est efficace?».

- disposer de moyens pour acquérir l'information nécessaire à cette évaluation.

15- Limites

Les manoeuvres de déception présentent des limites liées principalement aux capacités de l'adversaire.

L1- Nature, type et qualité de l'adversaire

La déception ne peut être efficace que si l'adversaire se comporte conformément à ce que l'on attend de lui. Si l'évaluation du comportement possible d'un adversaire est difficile lorsqu'il s'agit d'une troupe régulière susceptible d'agir selon des principes connus, elle est aléatoire dans le cas d'unités irrégulières pouvant adopter des comportements parfois irrationnels.

L2- Capacité de l'adversaire d'acquérir l'information qui lui est fournie

Le succès d'une manoeuvre de déception est liée à la capacité de l'adversaire à acquérir l'information sur laquelle repose le stratagème. Cette capacité doit guider le concepteur dans le choix de la nature de l'opération et des moyens utilisés.

L3- Capacité de l'adversaire de corroborer l'information par des capteurs de différentes natures.

Les moyens de détection et de surveillance à la disposition de l'adversaire, nombreux aujourd'hui, doivent être pris en compte lors du montage d'une opération de déception. Une opération de déception pourrait être mise en échec par un adversaire disposant d'une panoplie très étendue de moyens de détection lui permettant, par l'acquisition des signatures de nature différente, de déjouer le stratagème.

16- Procédés

La déception est réalisée par la mise en œuvre d'un ensemble de mesures ou de procédés dont l'objectif est soit de tromper, soit de faire douter, soit les deux. Il s'agit donc dans tous les cas de lui imposer une fausse représentation de la situation réelle et du déroulement à venir des opérations. Cette fausse représentation est donnée de deux manières différentes complémentaires :

- **La simulation**, déception « active », qui, selon la définition du « T.T.A. 106 », vise à « égarer l'ennemi sur la nature, l'importance et la finalité des activités amies ». Ces mesures permettent d'attirer l'attention de l'adversaire sur des faits, renseignements et objectifs, tout en détournant son attention des projets et des plans, ainsi que des concentrations réelles des troupes et des matériels.

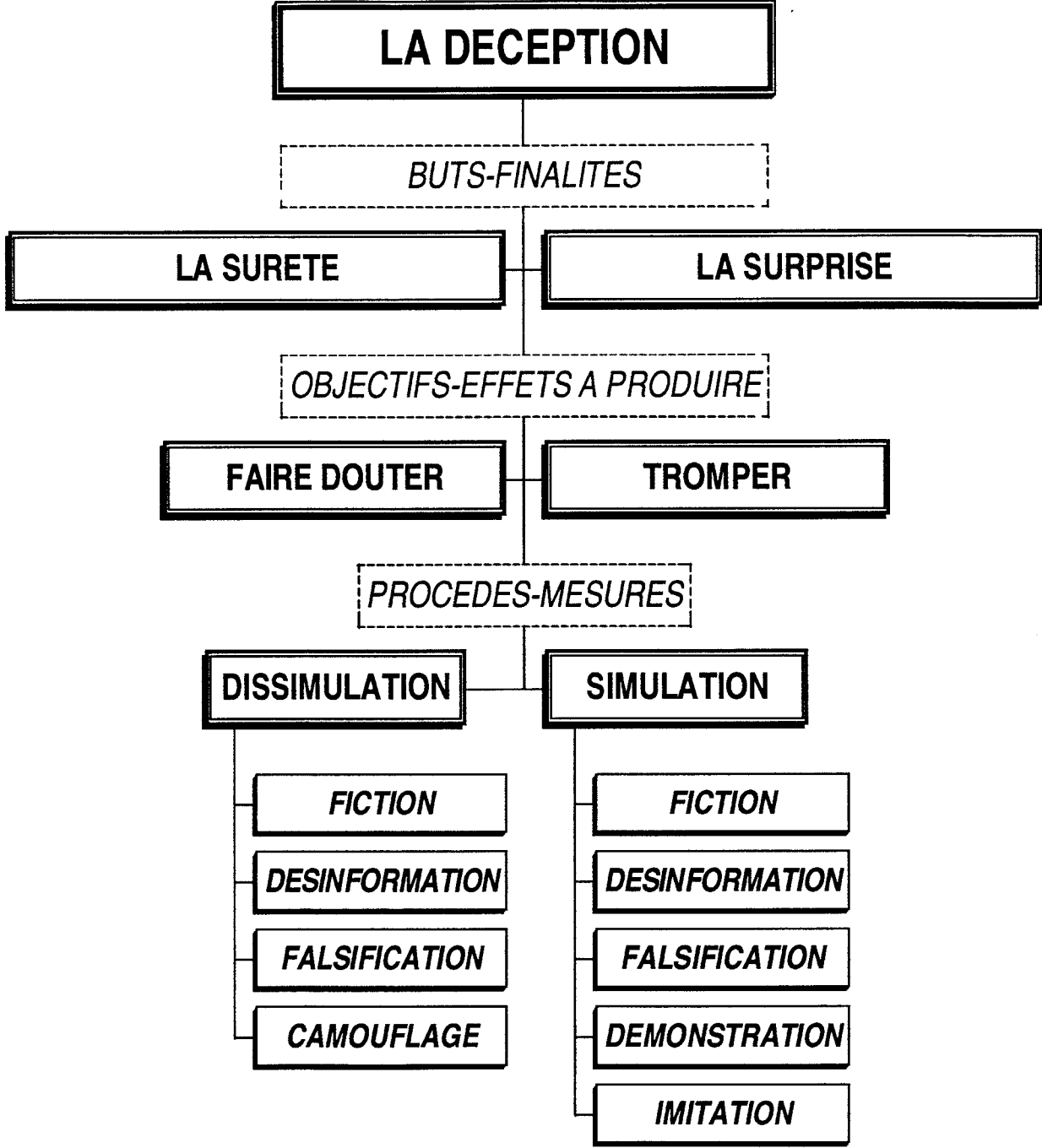
- **La dissimulation**, déception « passive », qui vise à « soustraire les personnels, les matériels et les installations aux investigations de l'ennemi ». Ces mesures sont destinées à estomper ou à éliminer les indices qui caractérisent les activités opérationnelles et logistiques des forces.

Cette distinction peut être illustrée en matière technologique par la simulation à base de leurres et la furtivité : réduction de la signature des matériels (avions, sous-marins, bateaux...), techniques développées dans les domaines infrarouges, électromagnétiques et acoustiques.

Les procédés ont été recensés et répartis selon cette distinction établie dans le tableau ci-dessous. Cependant, certains procédés peuvent être utilisés conjointement pour simuler ou dissimuler.

DISSIMULATION		SIMULATION
<u>Camouflage</u> ¹ : action visant à soustraire le personnel, le matériel, les installations, les activités et les informations de toute nature aux investigations de l'ennemi.	<u>Désinformation</u> : diffusion préméditée d'informations ne correspondant pas à la réalité.	<u>Démonstration</u> : comédie jouée à l'ennemi avec des unités et des moyens spécialement affectés.
	<u>Fiction</u> : création d'une situation imaginaire.	<u>Imitation</u> : reproduction d'indices vraisemblables, propres à l'activité réelles des troupes et des objectifs.
	<u>Falsification</u> : altération volontaire d'indices susceptibles de donner une fausse représentation de la réalité.	

¹ Définition « T.T.A. 106 »



**ACTION SUR LES
CENTRES DETERMINANTS**

II- ACTION SUR LES CENTRES DETERMINANTS

21- Méthodologie

Essayer de trouver une méthodologie pour concevoir une manoeuvre de déception peut paraître antinomique puisque, par définition, la ruse relève de l'intelligence, du génie et ne suit donc pas, a priori, de règles définies. Sans contester le génie et l'intelligence, apanage de certains grands stratèges, il nous a semblé intéressant d'essayer de chercher une méthode applicable à la réflexion des états-majors.

Ainsi, à partir des documents déjà parus en France comme à l'étranger, nous avons extrait ce qui nous semblait être l'essentiel d'une manoeuvre de déception.

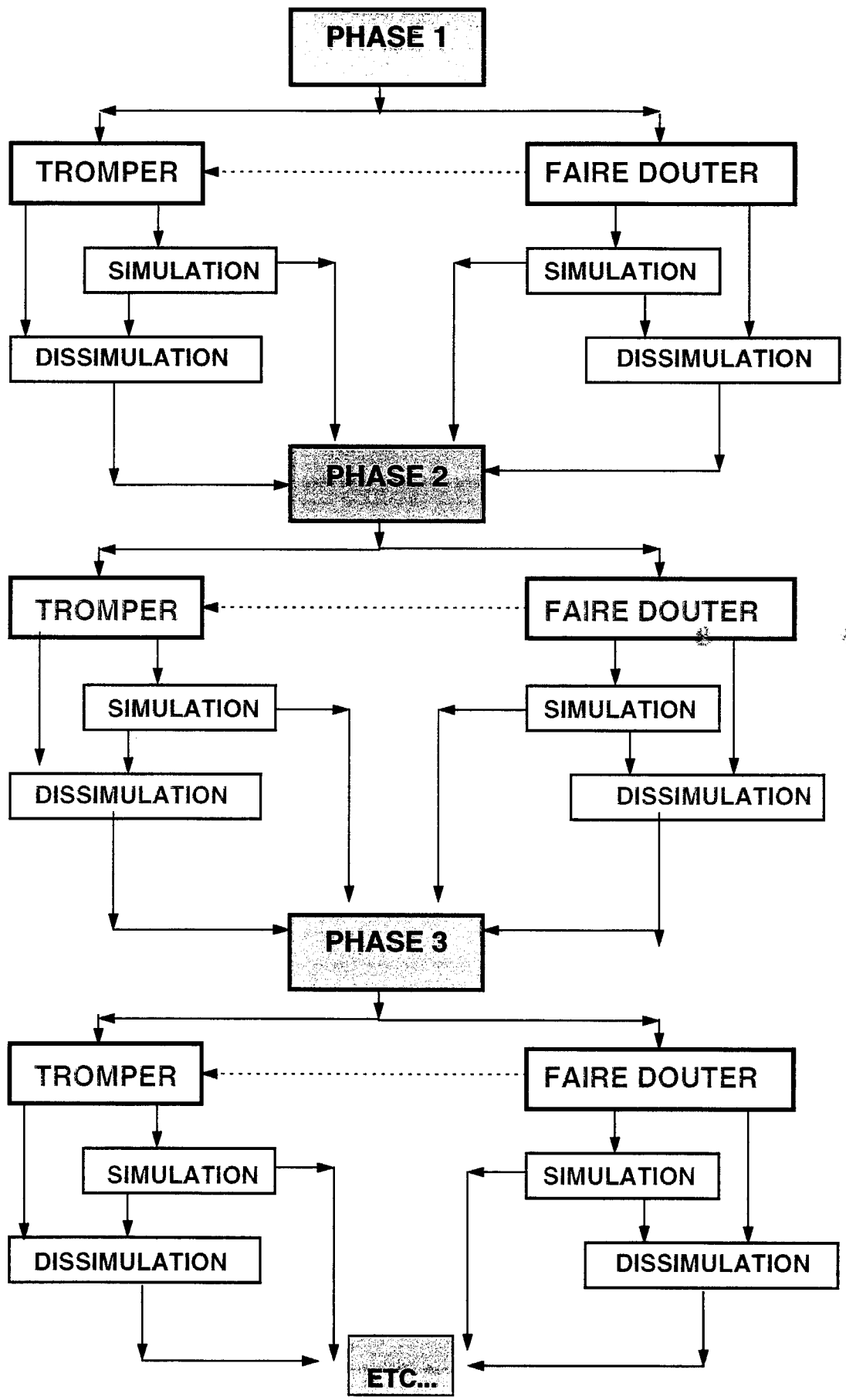
En premier lieu, reprenant ainsi les distinctions prônées par les Etats-Unis, il nous est apparu utile de distinguer les manoeuvres de déception qui visaient à tromper l'adversaire et celles qui le faisaient douter ou hésiter quant à notre intention. A partir de ces deux grandes familles de ruses il était possible de faire une nette distinction entre ce qui relevait plutôt de la simulation et ce qui appartenait à la dissimulation. Dès lors, il s'agissait de trouver la façon dont tous ces modules pouvaient s'agencer et quel circuit logique il était possible de suivre pour concevoir une manoeuvre de déception cohérente.

Le schéma proposé peut ainsi être exploité en suivant le chemin le plus adéquat compte tenu des circonstances particulières, du terrain, de l'ennemi, de ses propres capacités, etc. Dans une opération, il est ainsi possible de combiner plusieurs actions de déception au cours des différentes phases de la manoeuvre. (Schéma 1)

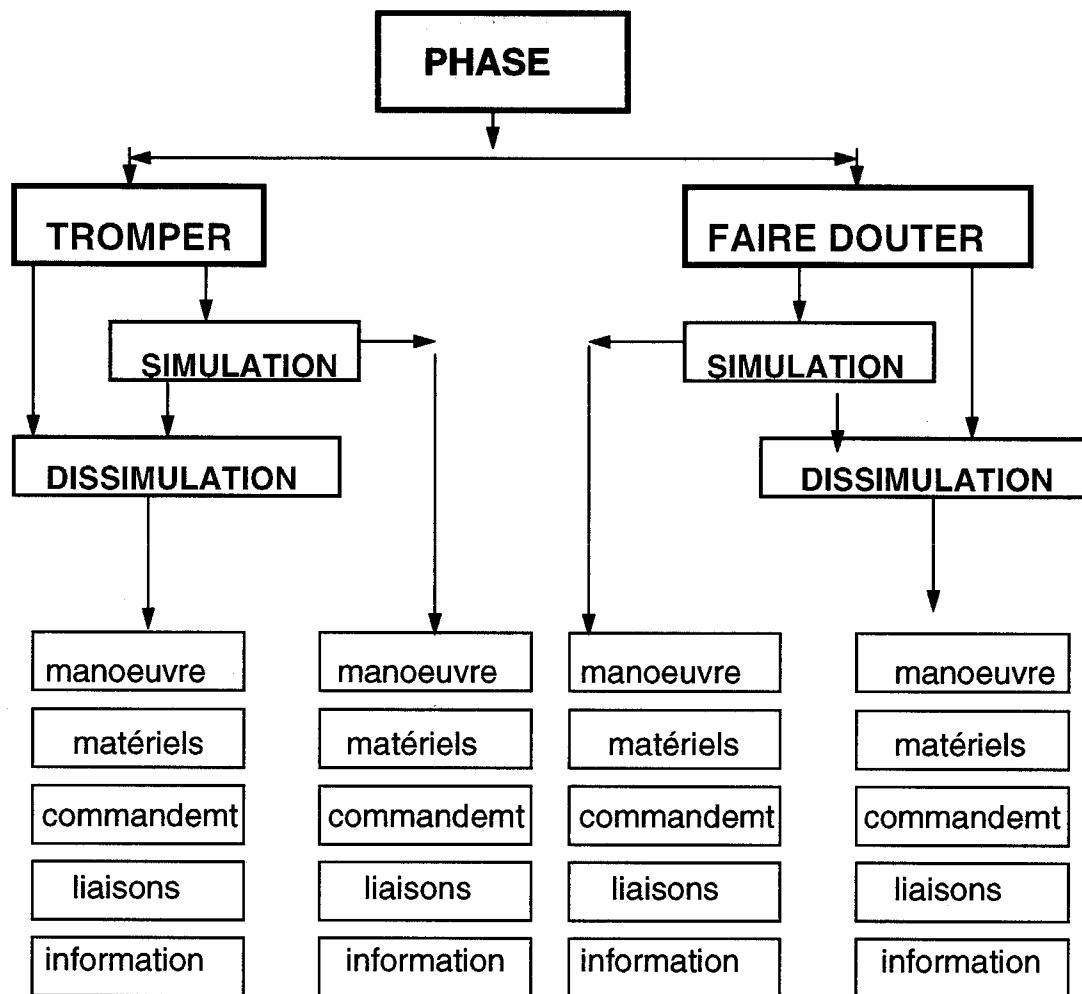
Par ailleurs, afin de ne rien oublier qui puisse compromettre une action de déception et de la crédibiliser davantage, il s'agit de faire le catalogue des éléments qui puissent concourir à la pleine réussite d'une telle action. Ainsi, que ce soit pour tromper ou faire douter l'adversaire et qu'au sein de ces manoeuvres on mette l'accent plutôt sur la simulation ou plutôt sur la dissimulation, voire que l'on combine les deux, il nous paraît utile d'étudier cinq domaines pour permettre une action cohérente (Schéma 2).

De la même façon, et selon une méthode identique on peut, pour toute action, étudier les manoeuvres possibles de l'ennemi et relever ainsi les indices concordants qui permettent de réagir dans les meilleurs délais.

SCHEMA N°1



SCHEMA N°2



22- Concept de l'action sur les centres déterminants

221- Cadre d'opération des forces

Deux types de conflits peuvent concerner nos forces à l'avenir, ils ont été définis au paragraphe 12.

Notre réflexion se situera à partir du niveau **opératif**.

Le niveau opératif est celui de l'action sur le théâtre d'opération c'est à dire la zone dans laquelle on agit pour atteindre le but militaire défini par l'échelon stratégique. Nous ne parlerons donc pas de la déception s'effectuant au niveau des théâtres de campagne ou de guerre sur lesquels on agit pour atteindre les buts fixés par les échelons politico-militaires et politiques.

Au niveau opératif, deux types d'approche sont envisageables:

- **l'approche directe**, visant à détruire les forces combattantes de l'ennemi, nécessite une supériorité écrasante.

- **l'approche indirecte**, visant à contourner les forces directement combattantes pour s'attaquer à la source de leur puissance.

L'approche indirecte semble le mieux répondre aux diverses contraintes du nouveau contexte politico-militaire.

En effet, du point de vue politique, il est désormais difficile d'imaginer des affrontements armés visant avant tout la destruction des forces adverses sans tenir compte de l'environnement au moins humain. Au niveau du théâtre d'opération, il ne s'agit plus de détruire l'ennemi, mais de l'amener à la capitulation ou à renoncer à son action avec le moins de « dégâts » possibles.

Du point de vue militaire, la réduction des formats des armées occidentales rend difficile une approche directe nécessitant des moyens plus importants ainsi qu'une manoeuvre plus processionnelle et plus lente souvent incompatible avec les impératifs de rapidité imposés par des opinions publiques qui craignent l'enlèvement.

222- Définitions des objectifs opérationnels

Les objectifs d'une opération visant à imposer notre volonté par la force sont, au niveau du théâtre d'opération, les **centres déterminants**.

Ceux-ci représentent la part primordiale de la capacité de l'ennemi qui, si elle est saisie ou éliminée, contraindra celui-ci à renoncer à son action sur le théâtre d'opération (centres d'opération majeurs, dépôts, bases, axes routiers, voies ferrées ou maritimes, troupes,...). Le renseignement est essentiel pour déterminer le ou les centres déterminants et guider leur destruction.

Dans le cas particulier d'un conflit dissymétrique, face à des procédés non conventionnels (terrorisme, coup de main,...) les centres déterminants seront un enjeu plus difficile à acquérir (leaders idéologiques, réseaux de propagande et d'intimidation, maquis,...)

Pour atteindre ces centres déterminants, on peut être amené à s'emparer ou à détruire des **points décisifs** qui sont les clés d'accès à ces derniers (zone d'appui de manoeuvre de l'adversaire, zone non occupée par l'ennemi, points clés du terrain,...).

Avant d'engager des actions décisives, il faudra nécessairement détruire ou au moins affaiblir les **points de cohérence** de l'ennemi pour paralyser celui-ci (défense antiaérienne, capacité de commandement ou de projection de feu dans la profondeur,...). Ces points constituent les objectifs initiaux de l'opération qui seront traités dès les 1^o et 2^o phases d'une opération.

223- Phases du mode opératoire

• Première phase : préparation et projection

La maîtrise de l'information (communication, renseignement, contre-renseignement, gestion des médias), la sauvegarde et le soutien des forces représentent les soucis essentiels pendant cette phase.

• Deuxième phase : prise de l'initiative

Il s'agit d'abord d'empêcher les forces ennemies d'atteindre ses objectifs si notre projection a pu être assez rapide, ou au moins de les empêcher d'atteindre de nouveaux objectifs. Il s'agit ensuite d'amener l'adversaire à renoncer à ses objectifs ou de se préparer à emporter la décision.

L'effort, en priorité aérien mais aussi terrestre et maritime, portera sur les points de cohérence. L'acquisition rapide de la supériorité aérienne (et maritime) sera essentielle dès le début de cette phase qui vise à préparer les actions décisives.

• Troisième phase : actions décisives

Il s'agit, par des actions offensives, de défaire l'ennemi en atteignant un certain degré de destruction de ses forces. La concentration des efforts a lieu sur les points décisifs et le centre déterminant. Une partie de nos forces est chargée d'empêcher toute réaction du reste des forces adverses.

• Quatrième phase : réorganisation

Il s'agit de préserver le succès militaire tout en participant à la reconstruction de la paix, soit directement, soit par l'engagement d'unités de maintien de la paix.

224- Détail de la troisième phase: actions décisives sur les centres déterminants

• Déclenchement

Le choix du moment est essentiel. Il peut être imposé par le politique mais est d'ordinaire de la responsabilité du commandant de théâtre. Il dépendra :

- de l'état de déséquilibre de l'ennemi (cohérence, posture),
- du renseignement d'objectifs (centre(s) déterminant(s), points décisifs),

- de l'état de cohérence de nos forces (C4I2, sûreté, logistique),
- de la surprise possible (manoeuvre de déception),
- de la météo.

- **Deux possibilités d'attaque**

- **L'action d'ensemble** sur les centres déterminants

Plus longue et plus coûteuse, cette manoeuvre nécessite un rapport de force très favorable. Elle consiste, après avoir percé, à développer des lignes d'opération, de points décisifs en points décisifs, et à contrôler l'espace progressivement, jusqu'à atteindre le(s) centre(s) déterminant(s).

- **L'action décentralisée** sur les centres déterminants

Après avoir percé le dispositif ennemi, un ensemble de forces aéroterrestres s'attaque directement au centre déterminant, en contournant les points forts de l'adversaire. Conjointement, les points décisifs et le premier échelon adverse sont fixés par le reste des forces amies.

Cette manoeuvre nécessite une supériorité aérienne sur le théâtre, notamment sur la zone d'action. Il est également nécessaire que les points de cohérence de l'ennemi aient été efficacement neutralisés.

- **Deux options de défense pour l'ennemi**

- **La défense de l'avant**, organisée autour d'une défense ferme, qui vise à s'opposer au renforcement du dispositif d'attaque, voire à riposter par une contre-offensive.

- **La défense dans la profondeur** qui vise à user l'adversaire par des actions de freinage et de harcèlement, en le combattant sur un terrain favorable, tout en bénéficiant du soutien de la population.

- **Facteurs clés**

- **La recherche permanente de la surprise.** Une surprise conceptuelle est à rechercher, dans un premier temps, pour cacher nos intentions (dissimulation) ou faire croire à une autre intention (simulation). Dans un deuxième temps, une surprise opérationnelle pourra accompagner la conduite de l'offensive.

- **La concentration des efforts, des feux et des forces.**

- **Le maintien d'un rythme supérieur aux capacités d'action et de réaction de l'ennemi.**

- **La suffisance logistique.** Elle devient cruciale dans le cas d'une défense en profondeur de l'ennemi.

- **La sûreté.** Elle doit permettre de faire face aux tentatives de l'adversaire pour reprendre l'initiative. Elle s'étend sur tout le théâtre, notamment dans les intervalles entre les forces dans la zone des contacts.

- **La contre-surprise.** Elle sera obtenue par le renseignement et la sûreté.

- **L'affaiblissement de l'ennemi.** Il visera à l'empêcher d'utiliser le terrain, à neutraliser ses appui et son soutien logistique.

23- Schémas de manoeuvres de déception

- **Première phase : préparation et projection (5 schémas)**

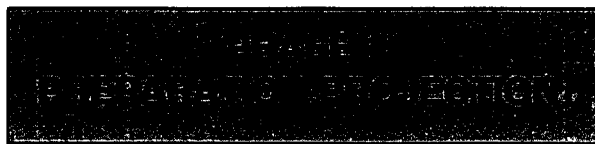
Il s'agit de tromper, faire douter ou combiner la tromperie et le doute sur, d'une part, le volume et la nature de nos forces engagées, et d'autre part, les zones de projection ou d'intervention.

- **Deuxième phase : prise d'initiative (2 schémas)**

Il s'agit, soit de tromper l'ennemi en l'incitant à engager le maximum de ses moyens face à des forces fictives, soit à le faire douter sur la capacité de réaction de nos forces de 2° échelon.

- **Troisième phase : actions décisives (2 schémas)**

Il s'agit, soit de tromper l'ennemi en le contraignant à engager le maximum de ses forces sur des points décisifs secondaires, soit à le faire douter sur nos objectifs.



TROMPER

PRINCIPE:

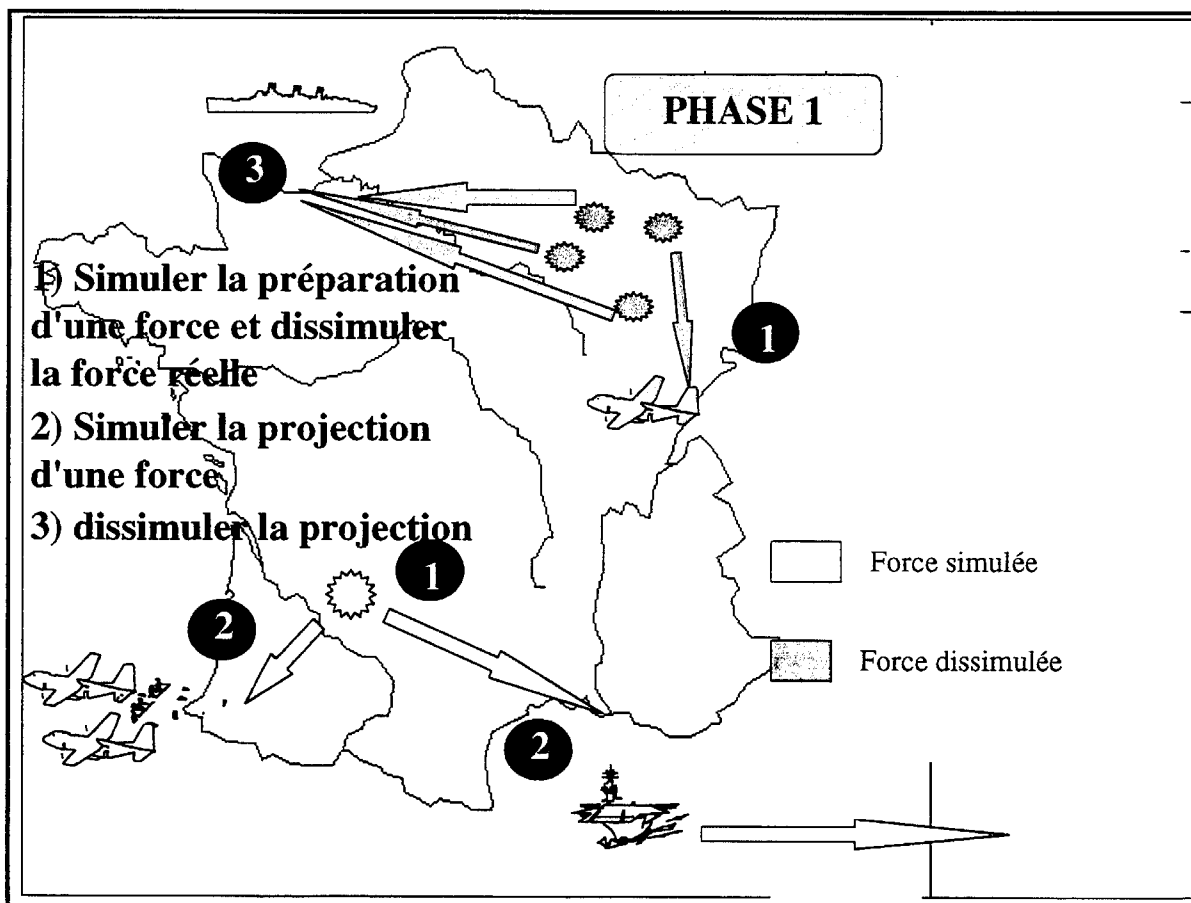
Il s'agit de faire croire à l'ennemi à l'engagement d'une force d'une certaine nature et de le surprendre en projetant une force de nature et de volume supérieurs.

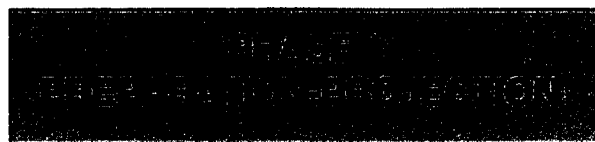
Ainsi, tout en attirant l'attention sur la préparation d'une force, dite « force leurre », mettre en oeuvre le plus discrètement possible une autre force qui sera réellement projetée.

Pour cela, regrouper l'ensemble des moyens de la « force leurre » et en particulier ses moyens de commandement. Puis, attirer l'attention des médias sur cette préparation. Enfin, mettre en route cette force en direction de zones aéroportuaires, voire simuler une véritable projection.

Dans le même temps, mettre en alerte les forces réelles sous forme d'exercice (du type Tramontane par exemple). Puis, la déplacer par échelon en direction d'une ou plusieurs zones aéroportuaires. Enfin, la projeter.

La difficulté d'une telle manoeuvre réside dans le maintien d'une totale discrétion sur la préparation de la force réellement projetée ainsi que sur la conservation du secret.





FAIRE DOUTER

PRINCIPE:

Il s'agit de faire douter l'ennemi sur la nature et le volume des moyens engagés pour l'obliger, soit à faire un pari, soit à attendre la projection des moyens sur le territoire.

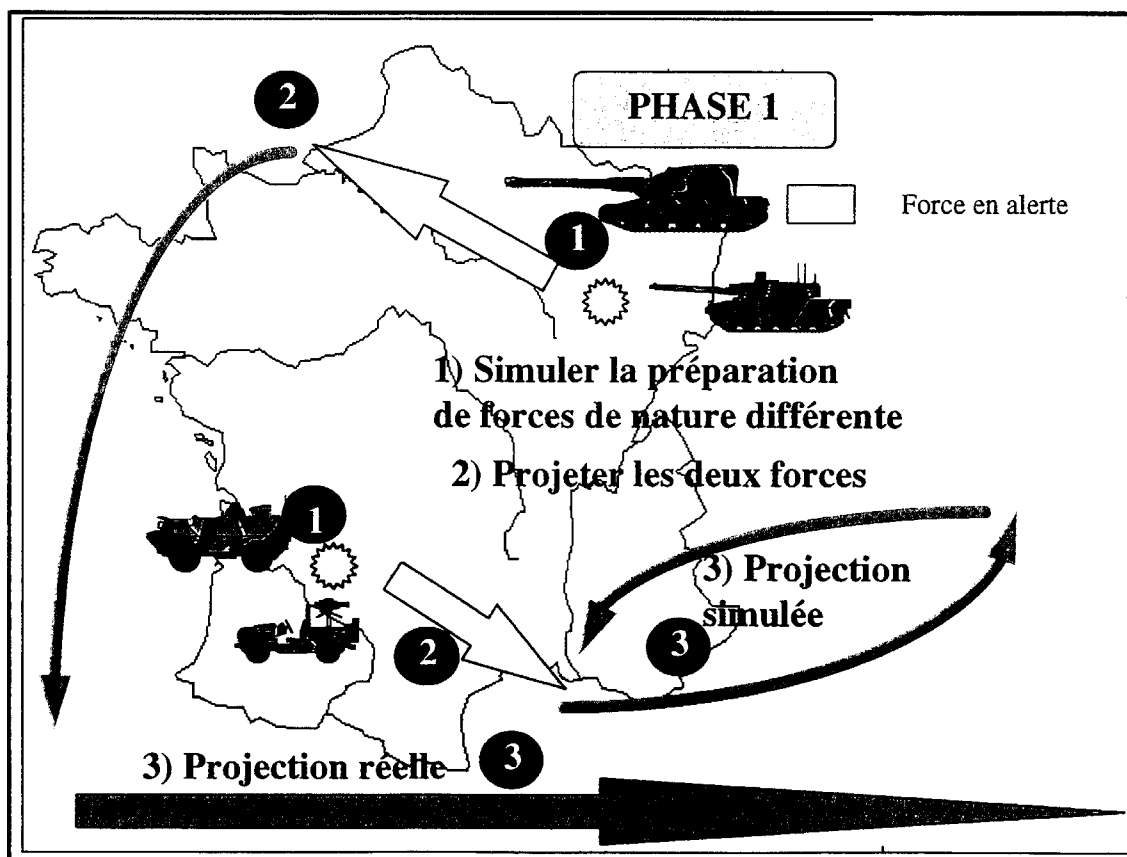
Cela consiste donc à préparer de façon ostensible deux forces de nature et de volume tout à fait différents pour finalement et au dernier moment n'engager que l'une d'entre elles.

Pour cela, attirer l'attention sur la montée en puissance de ces deux forces en insistant sur les différences fondamentales existant entre elles (par exemple lourd-léger). Puis, projeter simultanément les deux forces et n'engager sur le territoire que celle qui doit intervenir.

Contraintes :

Nécessité de disposer de moyens importants, d'effectuer une double planification et de prévoir des délais de réaction extrêmement courts pour faire face à l'attitude de l'ennemi.

Nécessité d'une gestion fine des délais d'acheminement entre forces lourdes et légères qui peuvent être d'une nature différente.



PHASE 1
PRÉPARATION PROJECTION

**FAIRE DOUTER
ET TROMPER**

PRINCIPE:

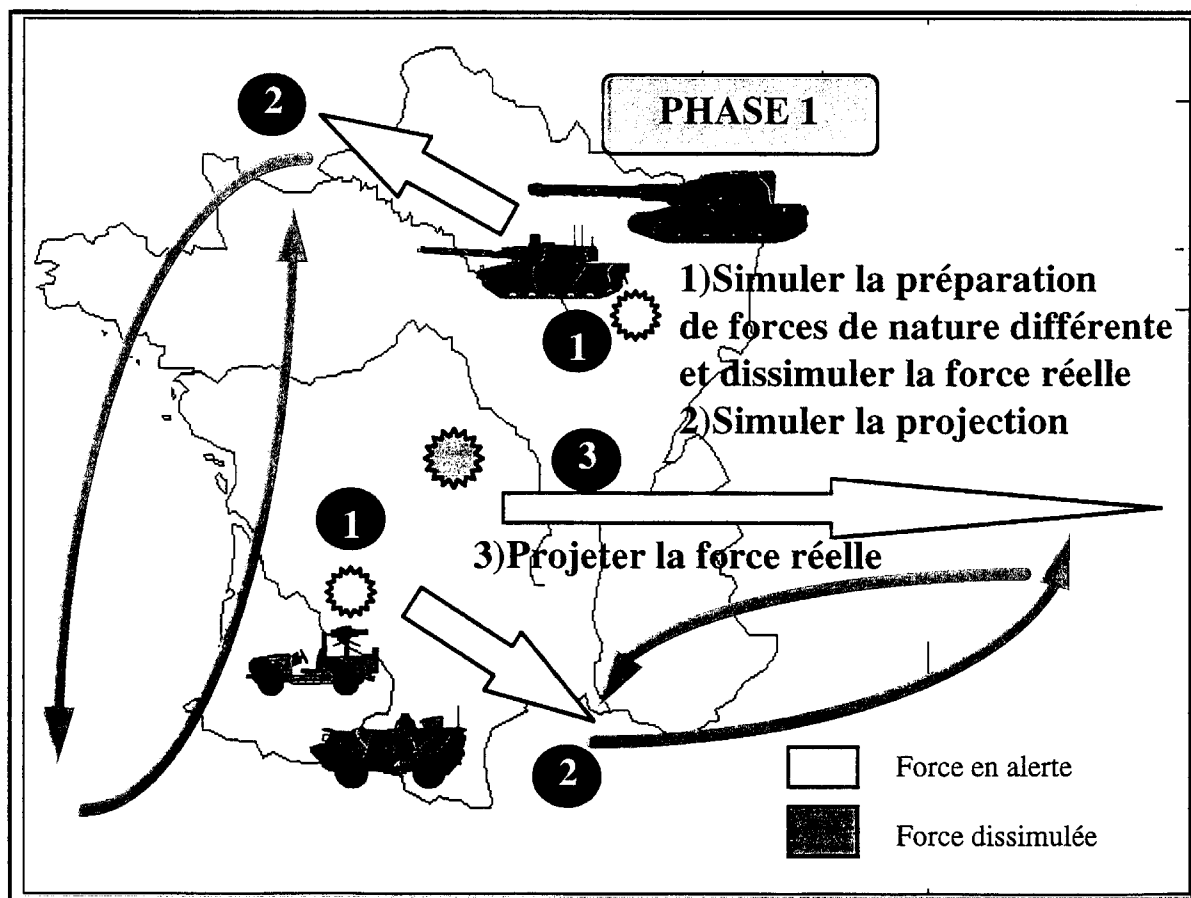
Il s'agit de faire douter l'ennemi jusqu'au dernier instant sur la nature et le volume de la force engagée, puis de le tromper en projetant une troisième force tout à fait différente.

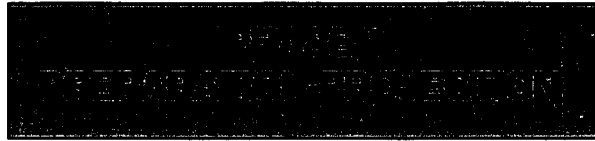
Il y a donc lieu de préparer deux forces de nature et de volume différents, de simuler une projection et finalement de projeter la troisième force d'un tout autre ordre préalablement préparée et dissimulée.

Contraintes : Moyens très importants notamment dans le domaine de la projection.

Impératifs : Nécessité de la conservation du secret même auprès des « forces de leurre » et totale discrétion de la montée en puissance de la force réelle.

Limites : L'effet de surprise n'est réalisable que si la force est facilement projectable.





FAIRE DOUTER

PRINCIPE:

Il s'agit de faire douter l'ennemi sur nos zones de projection et d'intervention.

L'ennemi a donc le choix entre :

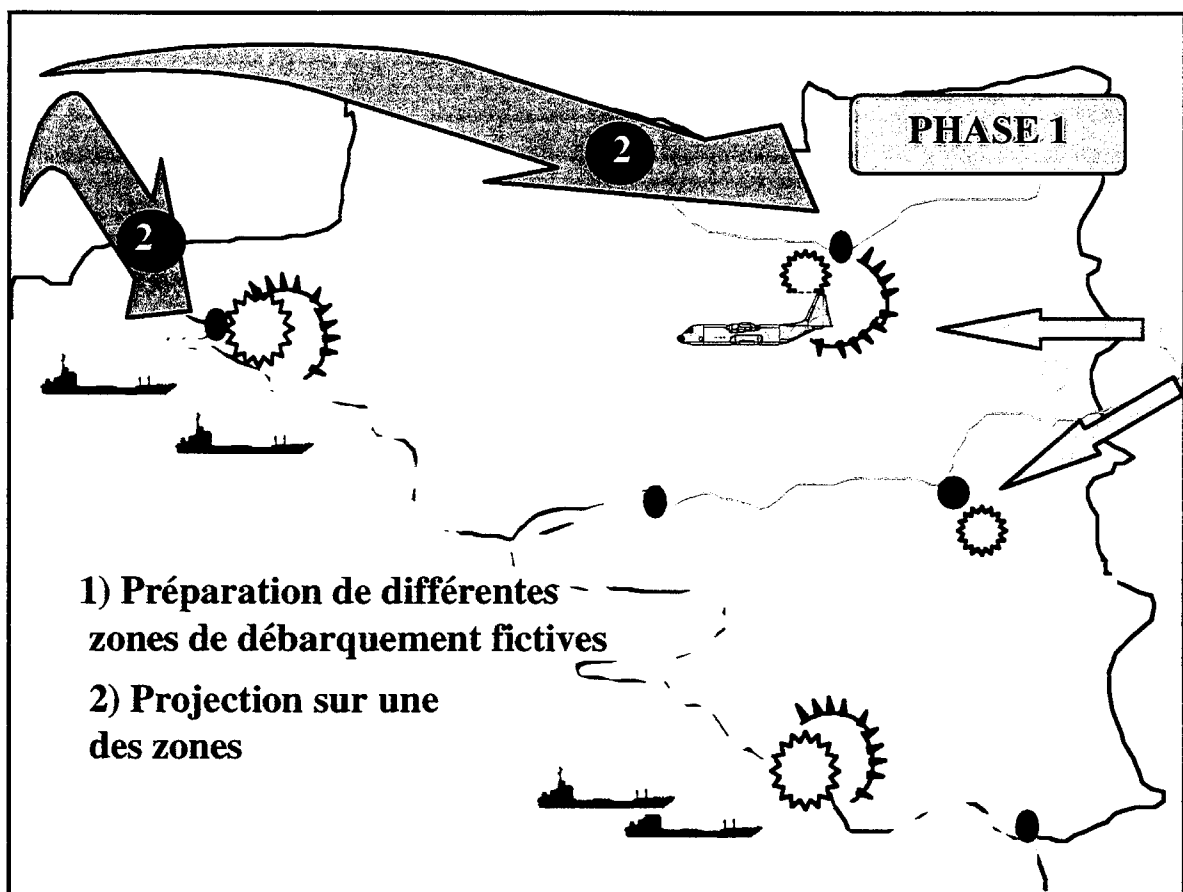
- H1 : Faire un effort dans une des zones en engageant le gros de ses forces.
- H2 : S'engager sur plusieurs zones et donc diviser ses forces.
- H3 : Attendre notre engagement complet avant d'intervenir.

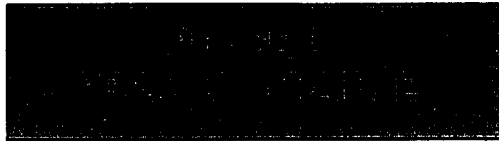
Pour cela, simuler des préparatifs à la projection sur deux zones aéroportuaires identiques en deux endroits différents. Puis, projeter la force sur l'une des zones tout en se désengageant des autres secteurs après intervention ou non de l'ennemi.

Contraintes : Moyens d'organisation du terrain, amphibies et aéroportés très importants.

Impératifs : Le point de destination réel doit être conservé secret jusqu'au dernier moment.

Risques : Forces simulant la préparation placées sous menace ennemie.





TROMPER

PRINCIPE:

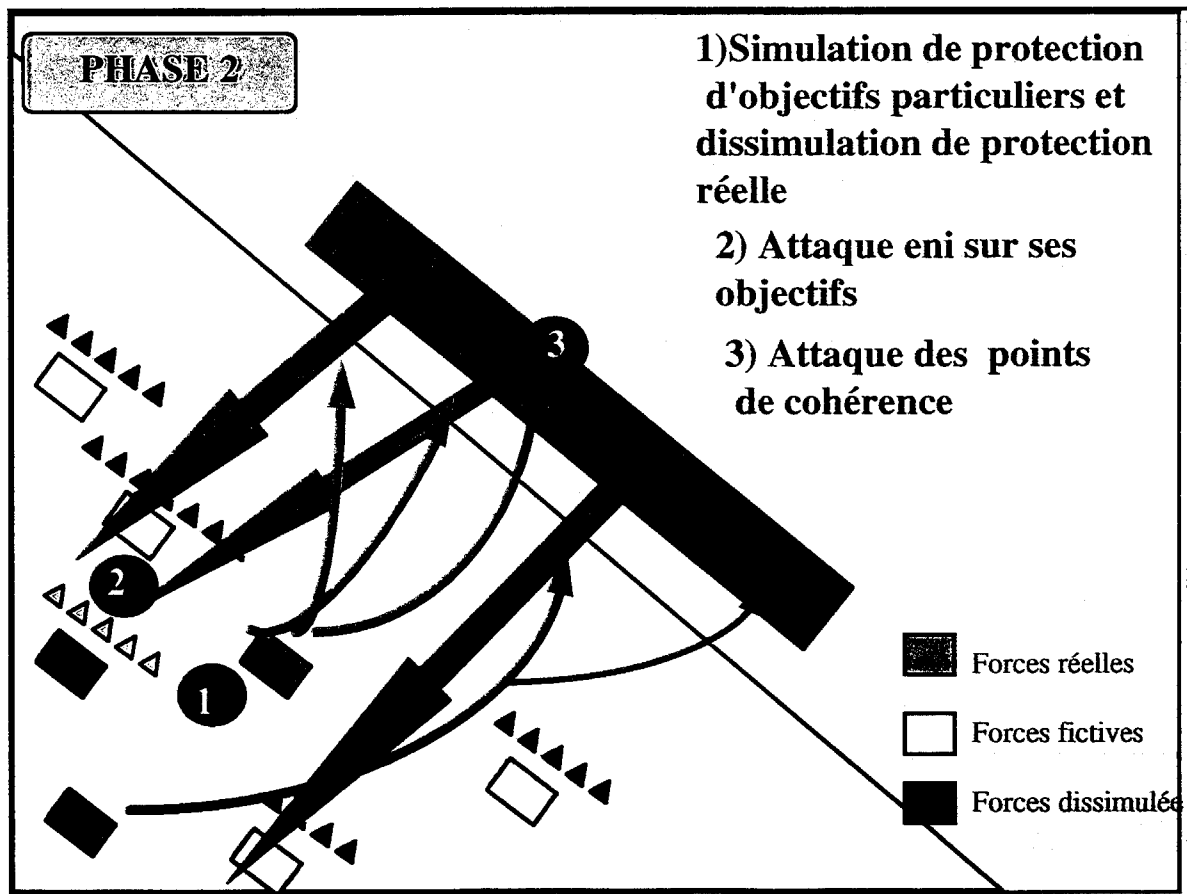
Il s'agit d'inciter l'ennemi à engager le maximum de moyens face à des forces fictives en défensive pour pouvoir attaquer les points de cohérence avec des forces réelles dissimulées.

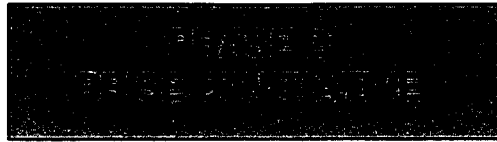
Pour cela, s'installer en points de défense d'objectif avec des forces fictives et des forces réelles. Ainsi, il s'agit d'obliger l'ennemi à attaquer ces objectifs avec un rapport de force qui lui est favorable par l'engagement de moyens disproportionnés et au prix d'une dispersion de ses efforts. Enfin, avec nos forces dissimulées, attaquer dans les intervalles pour détruire les points de cohérence.

Contraintes : Moyens fictifs importants et forces fictives très vulnérables.

Impératifs :

- Les points de cohérence doivent être à « portée » des forces en attaque.
- Les forces dissimulées ne doivent pas se trouver sur l'axe d'attaque de l'ennemi.





FAIRE DOUTER

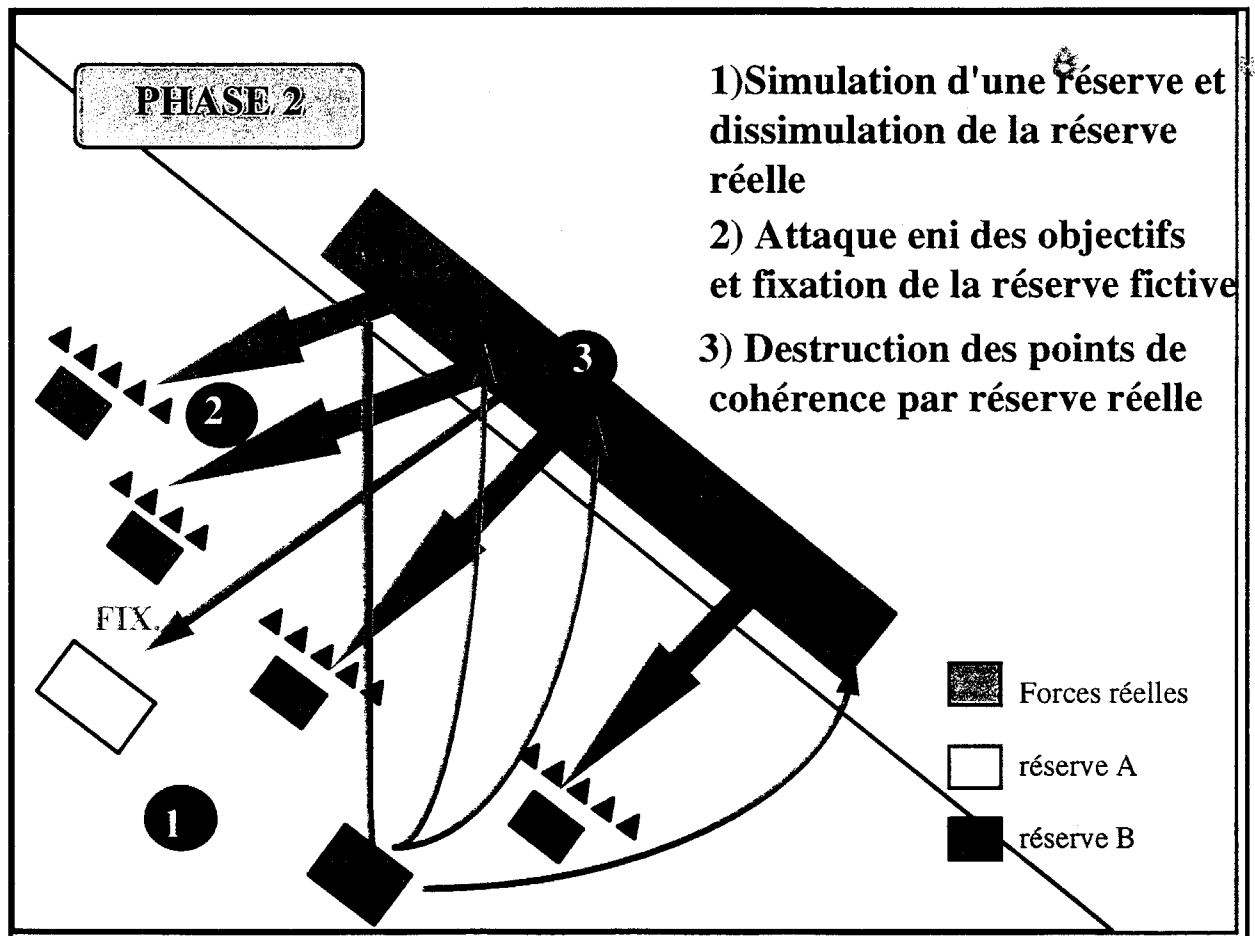
PRINCIPE:

Il s'agit de faire hésiter l'ennemi sur la capacité de réaction de nos forces de 2° échelon et de l'obliger ainsi, soit à diviser ses forces pour contrer nos attaques, soit à ne rien engager tant que l'indétermination n'est pas levée.

Pour cela, s'installer en points défensifs de nos objectifs avec des forces réelles et préparer deux réserves de nature différente en 2° échelon. Puis, en fonction de la réaction ennemi, engager l'une ou l'autre de nos réserves.

Contraintes : Réserves séparées en deux éléments donc déconcentration des efforts.

Risques : Ne plus avoir les moyens suffisants pour soutenir avec les réserves restantes, les forces en défensive.



MÉTIER
GÉNÉRALISTE

TROMPER

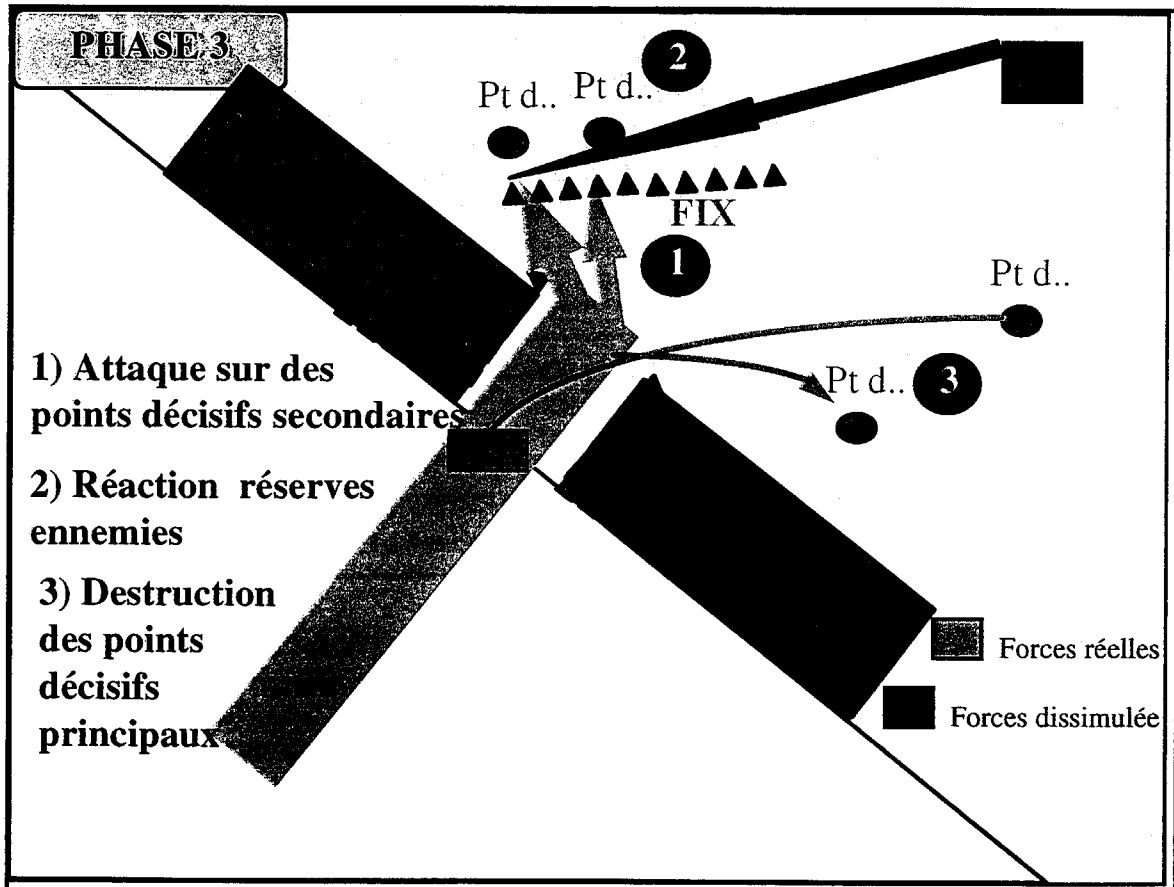
PRINCIPE:

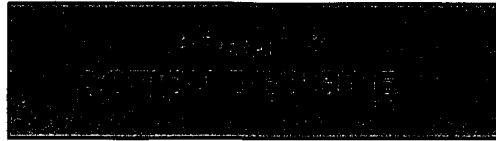
Il s'agit de contraindre l'ennemi à engager le maximum de ses forces pour défendre un certain nombre de points décisifs secondaires et nous permettre ainsi d'attaquer les points décisifs principaux.

Pour cela, après avoir percé le dispositif ennemi, attaquer en direction de points décisifs d'importance moyenne pour forcer l'ennemi à engager des moyens visant à s'opposer à notre action. Puis, après avoir fixé cet ennemi, engager la force préalablement dissimulée en direction des points décisifs principaux.

Impératifs :

- Engager des moyens suffisants pour attirer les réserves ennemies.
- Dissimulation de la force de destruction au sein de la force principale.





FAIRE DOUTER

PRINCIPE:

Il s'agit de faire hésiter l'ennemi sur à nos objectifs.

Plusieurs hypothèses sont possibles :

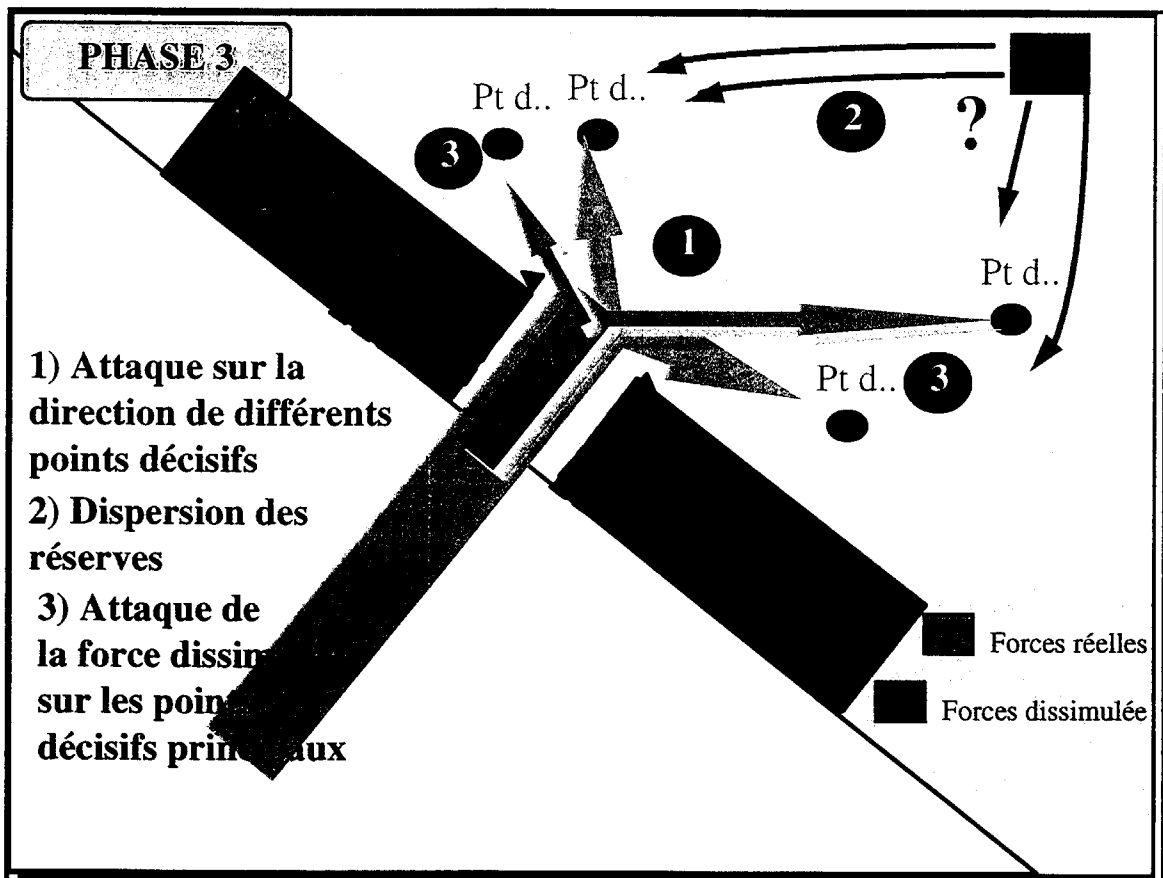
- H1 : Diviser ses forces de 2° échelon.
- H2 : L'obliger à ne pas s'engager.
- H3 : Le contraindre à faire un pari sur nos objectifs.

Pour cela, après avoir percé le front ennemi, attaquer le maximum de points décisifs pour obliger l'ennemi à engager une grosse partie de ses moyens de 2° échelon ou au contraire à ne pas les engager du tout. Puis, avec des forces dissimulées, attaquer sur les points décisifs principaux.

Contraintes : Engagement d'un gros volume de forces.

Impératifs : Les forces dissimulées doivent se trouver au plus près des forces de 1° échelon pour créer la surprise.

Risques : Rapport de force défavorable sur les points décisifs secondaires.



Remarques

Il est possible d'envisager d'autres manoeuvres de déception en accompagnement des trois phases. Par exemple :

- faire douter sur l'instant de déclenchement des phases 1 ou 3 ;
- tromper sur la nature des moyens (aériens, maritimes ou terrestres) utilisés pour les phases 1, 2 et 3 ;
- tromper sur le type d'action utilisé pour la phase 3 (approche directe ou indirecte).

**MAITRISE DE
L'ESPACE TERRESTRE**

III- MAITRISE DE L'ESPACE TERRESTRE

31- Concept de maîtrise de l'espace terrestre

La maîtrise de l'espace terrestre vise à assurer, sur le théâtre d'opérations, la liberté d'action de l'ensemble des acteurs militaires et civils contribuant à la résolution de la crise ou du conflit. Elle consiste pour une FOT (force opérationnelle terrestre), en liaison avec les autres intervenants civils et militaires, et en fonction du rôle qui lui est fixé et des circonstances, à assurer dans la durée la sûreté, le contrôle ou la domination des composants de cet espace.

Ce mode opératoire couvre les "opérations autres que la guerre" ou les "conflits de basse intensité" ; il trouve sa pleine application dans les scénarios 4 (mise en oeuvre des accords de défense bilatéraux) et 5 (opérations en faveur de la paix et du droit international)².

La maîtrise de l'espace comporte deux aspects :

- **La maîtrise du milieu** : l'effet majeur des forces armées ne se situe pas par rapport à un ennemi, mais principalement par rapport à l'espace physique³ et au milieu humain⁴ du théâtre d'opérations. Le milieu ne constitue pas seulement le cadre d'action, mais l'objet même de l'action.

- **La maîtrise de la force** : la force ne vise pas à détruire un ennemi mais à contribuer à résoudre une crise politico-militaire. Cette maîtrise de la force se traduit par des restrictions (règles d'emploi des armes) et des contraintes (réduction des effets collatéraux).

Ce mode opératoire est étroitement lié à :

- une présupposition : la FOT peut se déployer sur l'espace terrestre à maîtriser,
- une contrainte : la FOT n'est pas autorisé à agir sur les centres déterminants des parties en présence.

Les opérations de maîtrise de l'espace terrestre sont étudiées à travers trois aspects, chacun étant synthétisé par un tableau ; il s'agit de :

311- La typologie des opérations

Ces opérations peuvent être regroupées sous les termes génériques d'« opérations en faveur ou de soutien à la paix » qui englobent non seulement les opérations militaires effectuées sous l'égide de l'ONU, mais aussi celles de type non onusiennes. Leur point commun

² Bien que la maîtrise de l'espace terrestre puisse s'appliquer dans le cadre du scénario 3 du Livre Blanc (atteinte à l'intégrité du territoire national hors métropole), celui-ci est exclu du champ d'investigation car il constitue un cas particulier qui relève du maintien ou du rétablissement de l'ordre, voire de la défense militaire terrestre.

³ **L'espace physique** se décline en cinq dimensions : *la distance* (la projection, les moyens de transport et les infrastructures sur le théâtre d'opérations), *l'étendue* (l'organisation du théâtre d'opérations en zones : d'intérêt, de responsabilité opérative ou tactique, d'action et d'engagement, de sécurité, démilitarisée...), *l'espace aérien* (son utilisation, la coordination des moyens aéroterrestre...), *l'espace électromagnétique* (les communications et la guerre électronique) et *le temps* (les notions d'urgence et de durée).

⁴ **Le milieu humain** comporte : *les parties en présence, la population, l'organisation politico-administrative, l'économie, les intervenants extérieurs* (organisations supranationales ou non gouvernementales, autres intervenants militaires et pays limitrophes) et *les médias*.

est l'objectif visé : il ne s'agit pas d'obtenir une victoire militaire, même locale, mais de prévenir ou faire cesser un conflit.

312- Les différents niveaux d'intensité

Ces opérations sont légitimées par un mandat qui en fixe également l'esprit et qui influe, de ce fait, sur la conception opérationnelle. La maîtrise de l'espace terrestre est dimensionnée par le niveau prescrit ou autorisé dans l'emploi des armes et de la force armée. Ce niveau est essentiel car, d'une part il marque la volonté des instances politiques d'aboutir au règlement de la crise, et d'autre part il conditionne tant le volume et les moyens de la FOT que la préparation et l'exécution de la mission.

Le niveau est non seulement lié à la volonté politique qui préside au déclenchement de l'opération, mais aussi au degré de violence préexistant sur le théâtre.

313- Les phases d'une opération

Il faut retenir quatre phases principales :

- Préparation-projection.

- Recherche ou contrôle de la situation : phase principale dans le mode opératoire "maîtrise de l'espace terrestre". Selon le type d'opération, le degré de maîtrise recherché sera différent : sûreté ou contrôle. Dans tous les cas, le but à atteindre sera de protéger (populations, zones,...) et de dissuader les parties présentes de recourir à la violence.

- Maîtrise de la situation : cette phase n'est jouée que pour le niveau domination, et peut être le recours pour palier un échec de la phase précédente.

- Réorganisation : avant un désengagement total, cette phase peut comporter soit un réengagement, soit des actions de consolidation de la paix.

Le niveau d'intensité d'engagement n'est jamais figé et, en fonction de l'échec ou de la réussite de la mission, la FOT peut devoir passer à un niveau supérieur ou inférieur ou directement à la phase de réorganisation (notion de réversibilité).

311- La typologie des opérations

Typologie	Définition	Principes d'engagement	Emploi de la force	Niveau d'intensité
Prévention des conflits	Prévenir le déclenchement d'une crise par une présence militaire dissuasive.	- Soutien militaire aux actions diplomatiques et politiques.	- La seule présence de la FOT a un rôle dissuasif. - Non emploi de la force. - Légitime défense uniquement	
Opérations militaires-humanitaires	Créer les conditions favorables à l'acheminement et la distribution de l'aide humanitaire.	- Consentement des parties concernées.	- Non emploi de la force. - Légitime défense étendue aux populations secourues (si action d'aide aux victimes de conflits).	
Maintien de la paix ⁵	Faciliter le règlement pacifique d'un conflit après le cessez-le-feu.	- Consentement des parties en présence. - Conflit achevé. - Impartialité (pas d'adversaire désigné).	- Non emploi de la force. - Légitimité défense. - Capacité d'autodéfense et de réaction.	SURETE
Restauration de la paix ⁶	Rétablir l'ordre et la stabilité dans un pays en état de guerre civile ou entre deux pays.	- Consentement initial limité. - Conflit inachevé. - Impartialité (pas d'adversaire désigné, mais adversaires potentiels).	- Emploi contrôlé de la force. - Utilisation de mesures coercitives pour imposer les termes du mandat.	CONTROLE
Imposition de la paix ⁷	Contraindre par la force un agresseur à renoncer à son action.	- Pas de consentement a priori. - Adversaire désigné	- Emploi contrôlé de la force. - La FOT peut devenir partie prenante du conflit. - Opération qui peut relever de l'action sur les centres déterminants.	DOMINATION
Consolidation de la paix	Soutenir le processus de stabilisation d'une crise.	- Se situe dans le prolongement d'une opération de maintien, de restauration ou d'imposition de la paix. - La FOT ne constitue pas l'élément majeur.	- Mêmes dispositions que dans la prévention des conflits.	

⁵ Opération codifiée dans le cadre des interventions sous mandat ONU, chapitre VI de la Charte (orientations EMA n°0165/DEF/EMA/EMP/E.1 du 6 mars 1996).

⁶ Item

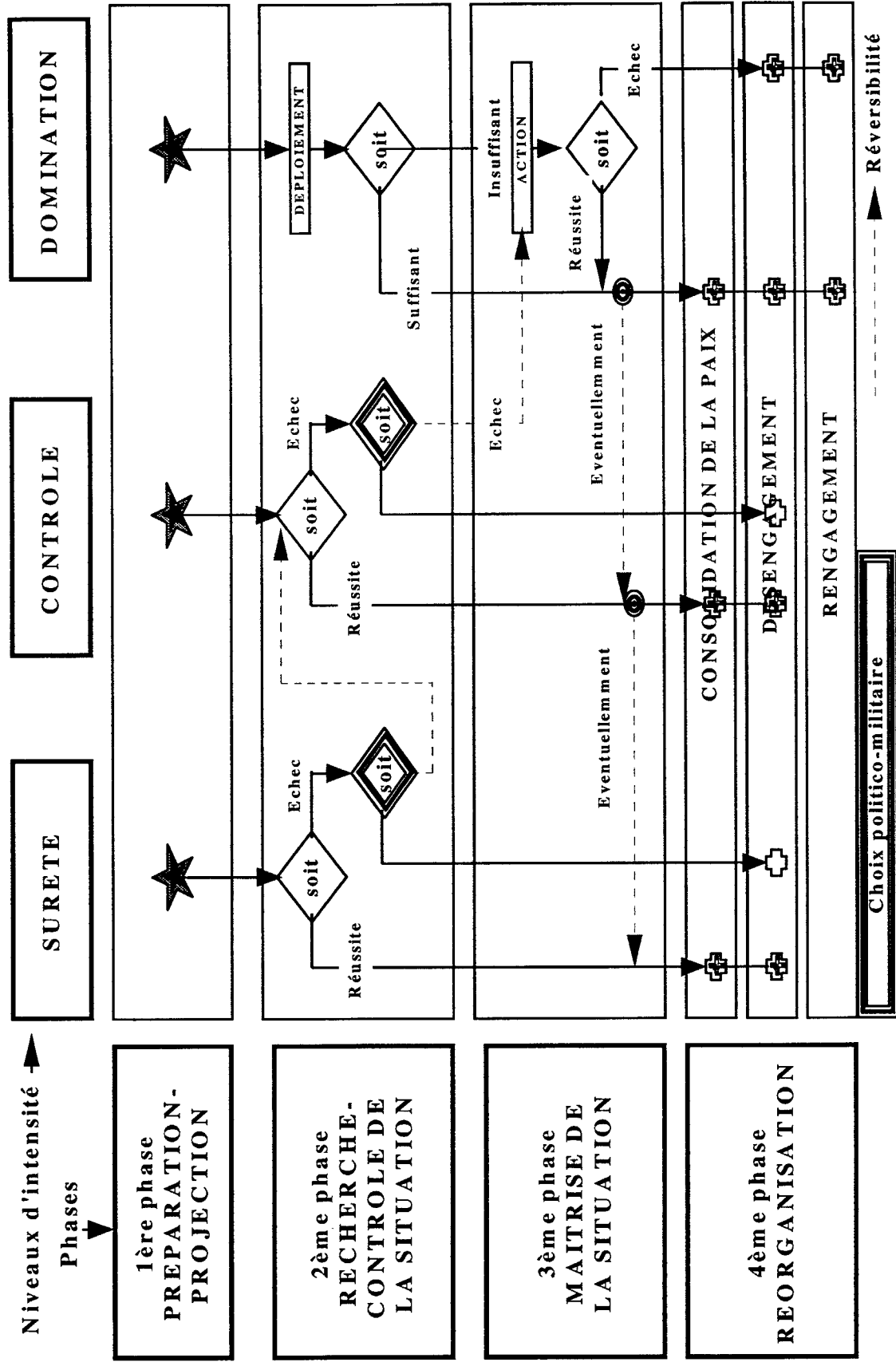
⁷ Item (chapitre VII de la charte).

312- Les Niveaux d'intensité

Niveau	Définition	Présuppositions	Contraintes	Objectifs	Modes d'action
Sûreté	Garantir la liberté d'action des intervenants dans le règlement de la crise (au minimum forces armées, autorités légitimes et population.	- Accord de principe préalable des parties en présence. - Déploiement de la FOT sans action de force	- Aucune action offensive. - Impartialité totale. - Respect de l'environnement de la nation hôte. - Utilisation des armes limitée à la légitime défense étendue aux populations secourues.	- PROTECTION des centres vitaux, centres déterminants, points décisifs, points de cohérence. - REACTIONS aux actions des belligérants	- Protection : actions statiques (P.S.) ou dynamiques (convois et escortes). - Surveillance - Etablissement de zones particulières (zones de sécurité, tampon, de regroupements d'armes ou couloirs humanitaires). - Réactions aux actions des belligérants - Aide à la population et gestion des médias
Contrôle	Interdire ou limiter la liberté d'action des parties en présence	- Déploiement au besoin par la force. - La sûreté n'est pas ou n'est plus adaptée à la situation.	- Limitation de l'emploi de la force (réduction des effets collatéraux, préservation de la population, limitation des pertes y compris ennemies).	- REACTIONS aux actions des belligérants. - ACTIONS directes sur les forces vives.	- Interposition (déploiement de la FOT sur une ligne de démarcation ou une zone délimitée pour empêcher deux parties opposées de s'affronter). - Contrôle global d'une zone.
Dominance	Contraindre un ou des belligérants à renoncer à son ou leur action et à se conformer aux décisions internationales.	- Les stades de sûreté et de contrôle n'ont pas été suffisants, ou l'action de domination a été décidée d'emblée. - Capacité de la FOT à réaliser ce type d'action.	- Limitation de l'action aux objectifs définis. - Emploi contrôlé de la force. - Les actions hors de la zone de responsabilité sont soumises à autorisation préalable.	- ACTIONS sur les points décisifs, les points de cohérence des belligérants.	- Défense linéaire. - Défense mobile. - Défense dynamique par des actions offensives dans la profondeur contre les points décisifs et points de cohérence en territoire de l'état hostile. - Actions offensives dans la zone de responsabilité ⁸ .

⁸ Les deux derniers modes d'action offensifs s'inscrivent en partie dans la logique du mode opératoire "action sur les centres déterminants".

313- Evolution des niveaux d'intensité en fonction des phases.



32- Etude de la faisabilité d'une manœuvre de déception

Les différentes opérations entrant dans le cadre de la maîtrise de l'espace terrestre ne permettent pas le recours systématique à une manœuvre de déception en préalable à une action militaire de la FOT impliquant l'emploi de la force.

Le tableau ci-dessous rassemble pour chacun des types d'opération les caractéristiques principales qui militent en faveur ou en défaveur du recours à une manœuvre de déception.

Types d'opérations	Etude de la faisabilité	Conclusion
Prévention des conflits	<ul style="list-style-type: none"> - L'usage de la force, strictement limité à la légitime défense, n'est concevable que dans le cas d'une réaction immédiate. - L'effet dissuasif de la FOT n'est réalisé que par sa seule présence manifestée de façon ostensible. 	<p>Le recours à une manœuvre de déception pour une quelconque raison ne peut pas être envisagé, sauf cas exceptionnel dans ce type d'opération. Elle pourrait, en effet, contribuer à décrédibiliser la FOT.</p>
Opérations militaires-humanitaires	<ul style="list-style-type: none"> - L'opération est menée avec l'accord des parties concernées. - Le volume et la nature des moyens de la FOT engagés dans l'opération sont connus de tous, rendant ainsi difficile la réalisation d'un effet de surprise. - L'usage de la force n'est envisageable qu'en cas de légitime défense ou d'entrave à l'acheminement de l'aide humanitaire. 	<p>Le recours à une manœuvre de déception n'est pas envisageable sauf cas très exceptionnel dans ce type d'opération.</p>
Maintien de la paix	<ul style="list-style-type: none"> - L'usage des armes n'est envisageable que dans le cas de la légitime défense. - La nature et le volume des moyens engagés ainsi que le mandat de la FOT sont connus de toutes les parties concernées. - La FOT doit afficher une totale impartialité vis-à-vis des belligérants et adopter un comportement transparent. - Les actions de la FOT sont liées à l'accord des parties. 	<p>Le recours à une manœuvre de déception n'est pas envisageable dans ce type d'opération.</p>

<p>Restauration de la paix</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le recours a des opérations militaires avec emploi de la force est possible. - Il n'y a pas d'agresseur désigné. - La priorité est accordée à la recherche permanente du dialogue avec toutes les parties. - Les actions coercitives éventuelles doivent être transparentes et le message préventif doit être clair pour les parties en présence. - La FOT peut devenir partie prenante du conflit. 	<p>Le recours à une manoeuvre de déception n'est pas envisageable dans ce type d'opération.</p>
<p>Imposition de la paix</p>		<p>Le recours à une manoeuvre de déception est envisageable en préalable à une opération aéroterrestre et/ou aéromaritime conventionnelle.</p>
<p>Consolidation de la paix</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La FOT n'est pas l'élément majeur du dispositif. - Cette opération s'inscrit dans le prolongement d'une opération de maintien, de restauration ou d'imposition de la paix. Aucune action de force n'est envisagée. 	<p>Le recours à une manoeuvre de déception n'est pas envisageable dans ce type d'opération.</p>

Les obstacles au montage d'une opération de déception.

Les opérations de maîtrise de l'espace terrestre présentent des **caractéristiques particulières** qui sont autant d'obstacles au recours et au montage d'une manoeuvre de déception.

1- La conduite des opérations de maîtrise de l'espace terrestre doit satisfaire aux impératifs suivants :

- **impartialité** qui consiste à faire exécuter (maintien de la paix) ou à imposer (restauration de la paix) à l'ensemble des parties les termes du mandat,

- **neutralité** qui consiste à préserver sa liberté d'action sans prendre partie pour l'un ou l'autre des belligérants,

- **crédibilité** qui permet de limiter au maximum le passage à l'action de la FOT,

- **transparence de l'information et du comportement de la FOT** qui évite les malentendus et s'acquière par une communication active et objective permettant de légitimer l'action aux yeux des populations, de conserver le soutien de l'opinion internationale et de négocier efficacement avec les parties en présence,

- **respect du cadre juridique** qui garantit la légitimité de l'action de la FOT,

- **usage minimum de la force.**

2- La nature, le volume des moyens engagés et la mission de la FOT sont définis par un mandat. Ainsi, un effet de surprise par la dissimulation ou la simulation paraît difficile à réaliser.

3- L'imbrication avec les forces belligérantes et la grande promiscuité avec la population locale, sur le terrain, rendent très difficile la conservation du secret devant entourer le montage de toute manoeuvre de déception.

4- Sauf dans le cas particulier de l'imposition de la paix, le recours à une action militaire impliquant l'emploi contrôlé de la force par la FOT n'est concevable **qu'en réaction à une agression de l'adversaire**. Cette contrainte réduit au minimum les délais disponibles pour le montage d'une manoeuvre de déception aux niveaux tactiques et opératifs.

5- Sauf dans le cas particulier de l'imposition de la paix, **la logique de paix** qui sous-tend l'action de la FOT n'impose pas a priori le recours à une manoeuvre de déception.

6- La présence de la FOT sur le territoire s'inscrivant dans la durée, le **rapport coût/efficacité** d'une manoeuvre de déception sera donc très faible. En effet, dans ce type d'engagement, la FOT peut se trouver confrontée à des agressions récurrentes d'un même type appelant en réaction une action de force accompagnée d'une manoeuvre de déception qui, bien qu'ayant nécessité une préparation minutieuse et longue, ne pourra, quant à elle, être jouée qu'une seule fois.

7- L'**influence de l'autorité politique** sur la conduite des opérations de ce type peut être de nature à empêcher la préparation et la mise en oeuvre d'une manoeuvre de déception.

8- Le caractère très évolutif de la situation dans ce type d'opération ne joue pas en la faveur d'une manœuvre de déception dont le montage doit s'inscrire dans la durée.

Il ressort de ces quelques caractéristiques que le recours à une manœuvre de déception en préalable à une opération militaire ne peut être systématiquement envisagé dans le cadre des opérations de maîtrise de l'espace terrestre.

En effet, dans le cas d'un engagement d'une FOT dans les opérations de prévention des conflits, des opérations militaro-humanitaires, de maintien de la paix et de restauration de la paix, le recours à une manœuvre de déception présente un nombre important d'inconvénients et de difficultés qui réduisent son champ d'application. En revanche une telle manœuvre est envisageable dans le cas d'une opération d'imposition de la paix.

33- Manœuvres de déception possibles, conçues et conduites par la FOT

En dépit des difficultés identifiées précédemment, certaines manœuvres de déception peuvent, en certaines circonstances, précéder ou accompagner des actions de maîtrise de l'espace de terrestre. Il importe de garder à l'esprit qu'une manœuvre de déception doit prendre en compte les caractéristiques de l'adversaire et la situation. Une manœuvre donnée pourra avoir de fortes chances de succès dans certaines circonstances et être vouée à un échec inéluctable dans d'autres. Une liste non exhaustive de manœuvres possibles est détaillée ci-dessous :

331- Maintien de la liberté de mouvement de la FOT

La FOT peut conserver sa liberté de mouvement dans une zone donnée en exécutant des démonstrations dans une autre zone où aucun mouvement n'est prévu. Il s'agira par cette manœuvre d'attirer l'attention de l'adversaire sur une zone en l'amenant à engager une partie de ses moyens et par la même à délaisser la zone où le mouvement de la FOT sera exécuté.

Cette démonstration sera montée de préférence au niveau tactique car elle accompagnera une action ne mettant en jeu qu'une partie des moyens de la FOT. Le volume des moyens engagés sera déterminé en adéquation avec l'effet recherché et souvent sera du même ordre que ceux engagés dans l'action principale.

La manœuvre de déception, conduite en préalable de l'action principale, pourrait consister en la reproduction dans la forme de celle-ci. Toutefois, elle s'en distinguera par l'effet à produire. L'action principale sera amorcée lorsque l'effet escompté sur l'adversaire, par la manœuvre de déception, aura été réalisé.

332- Redéploiement, réarticulation d'un dispositif

Dépendante de la liberté de mouvement de la FOT, une réarticulation ou un redéploiement de son dispositif peut être accompagné ou précédé d'une manœuvre de déception.

Montée et conduite soit au niveau opératif, soit au niveau tactique, en fonction de l'ampleur de l'action principale, elle ne visera pas à cacher l'intention de la FOT de modifier son dispositif. Elle aura seulement pour but d'en cacher, le plus longtemps possible, les modalités d'exécution. Elle consistera en une combinaison de moyens et de procédés pouvant inclure des démonstrations et la participation des médias, le plus souvent à leur insu.

333- Action de rétorsion

Dans ce contexte, il s'agit, après avoir clairement annoncé sa volonté de mener des actions coercitives, d'amener l'adversaire à établir, lui même, la liste d'objectifs qu'il estime, à tort, susceptibles de faire l'objet d'une frappe de la part de la FOT.

Bien que pouvant être conduite par des moyens d'un volume réduit (équipes du COS, patrouilles du niveau du groupe de combat), cette manoeuvre sera, de préférence, conçue au niveau opératif.

Afin de précéder une action principale essentiellement réactive, la manoeuvre de déception devra très tôt s'inscrire dans la durée et se noyer dans l'activité normale de la FOT. Par son caractère répétitif, elle cherchera à produire un effet de routine de nature à amener l'adversaire à se forger une opinion définitive.

34- Manoeuvres de déception dont la FOT peut être la cible

Si la FOT se heurte à de nombreuses difficultés pour recourir à une manoeuvre de déception, elle peut en revanche en être victime.

Ces manoeuvres de déception seront précédées d'une étude approfondie des modes de raisonnement, des comportements, des faiblesses et des habitudes culturelles des nations visées.

La nature de la manoeuvre de déception et celle de l'adversaire sont liées. Possédant très probablement un niveau de développement technologique et militaire peu élevé, l'adversaire de la FOT ne pourra concevoir et conduire une manoeuvre de déception en ne mettant en oeuvre que des moyens rudimentaires. Dans ce contexte, le génie du chef prendra une valeur toute particulière que le chef de la FOT ne devra négliger en aucune façon.

L'adversaire pourra indifféremment avoir recours à la simulation et la dissimulation. Il cherchera à tirer profit des faiblesses de la FOT en particulier vis à vis de l'opinion publique. Ainsi, la manipulation de la FOT par les média constituera pour lui une procédé privilégié pour tenter de rendre illégitime l'intervention de celle-ci aux yeux de son opinion nationale, comme de celle du reste du monde.

Le tableau ci-dessous recense quelques types de manoeuvres de déception auxquels la FOT pourrait devoir faire face ainsi que des parades envisageables.

Types de manoeuvres	Effet recherché	Parade
- Constitution de faux charniers.	- Détourner l'attention. - Diaboliser une autre faction - Discréditer l'action de la FOT en démontrant son inefficacité.	- Recouper l'information et en rechercher l'origine.
- Exhibition de personnes dans un état physique délabré prétendument évadés d'un camp de détention adverse.	- Détourner l'attention - Diaboliser une autre faction	- Recouper l'information

- Mouvement de troupes, gesticulation.	- Détourner l'attention - Apaiser artificiellement une situation	- Utiliser des senseurs de différente nature pour déterminer la crédibilité de l'événement - Replacer ces événements dans un cadre plus général pour le confronter à la situation présente.
- Occupation d'une position avec un effectif moindre.	- Cacher temporairement le remaniement d'un dispositif. - Maintenir la FOT dans une posture défensive contraignante.	- Utiliser plusieurs senseurs de nature différente pour recouper l'information. - Autant que possible et en fonction de la nature de la mission, entretenir des contacts réguliers avec la partie adverse.
- Suspension de contacts réguliers avec les unités de la FOT.	- Faire croire à une évolution des relations suite à un brusque changement de la situation pour déstabiliser la FOT dans ses convictions	- Replacer l'événement dans un cadre plus général afin de le relativiser éventuellement - Connaître aussi intimement que possible la partie inverse - Recouper l'information par une observation de l'environnement sous d'autres aspects et en utilisant des senseurs de nature différente
- Simulation de zone de regroupement de matériels d'armement.	- Faire croire au respect des clauses d'un accord de désarmement pour induire en erreur la FOT et infléchir la position de celle-ci à son égard.	- Confirmer une information par l'observation visuelle d'un témoin digne de foi.
- Simulation d'emplacements de tireurs isolés ou d'armes d'autre nature.	- Empêcher la libre disposition d'un point particulier. - Monopoliser des moyens de la FOT pour le traitement de cet objectif fictif. - Développer le sentiment d'insécurité des éléments de la FOT.	- Utiliser des senseurs de nature différente pour recouper l'information.
Exécution de tirs fratricides.	- Détourner l'attention. - Diaboliser une autre faction.	- Recouper l'information à l'aide de senseurs de nature différente.

L'étude fait apparaître que le recoupement de l'information constitue la parade essentielle pour déjouer une manoeuvre de déception. Malgré le recours possible à des moyens techniques d'investigation nombreux et de plus en plus performants, l'homme conserve une place de premier ordre pour l'acquisition et l'exploitation de l'information.

CONCLUSION

Conscient de l'aspect très théorique de l'étude, le groupe en charge de ce dossier a tenté de dégager des concepts relatifs à la mise en oeuvre d'une manoeuvre de déception.

Il ressort de l'étude que :

- La mise en oeuvre d'une opération de déception est très coûteuse en moyens, très complexe à planifier et d'un résultat aléatoire. Ainsi, avant sa planification, le ratio coût/efficacité doit être évalué sans perdre de vue que la réussite de l'action principale ne peut pas uniquement reposer sur le succès de la manoeuvre de déception.

- Une manoeuvre de déception est difficilement applicable dans les opérations de maîtrise de l'espace terrestre ; en revanche, nos forces engagées peuvent être, en toutes circonstances, la cible de ce type de manoeuvre.

Sans être exhaustive, la liste des schémas proposée dans cette étude montre que les manoeuvres de déception peuvent s'intégrer à la planification d'opérations en fonction des moyens et des modes d'action retenus.

Les concepts développés doivent être confrontés à la réalité lors notamment d'exercices de planification qui pourraient faire l'objet d'une étude complémentaire.

Ce travail pourrait être prolongé par une étude portant sur l'organisation d'une cellule « déception/contre-déception » insérée dans les états-majors de planification et de théâtre, ainsi que ses éventuelles relations avec une cellule « actions psychologiques ».